

Bibliothèque numérique

medic@

**Bébian, Roch Ambroise Auguste.
Essai sur les sourds-muets et sur le
langage naturel**

Paris : J. G. Dentu, 1817.



Livre et fichiers numériques sont la propriété de l'Institut National des Jeunes Sourds de Paris.
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?extijso00008>

1407
13-3-540)2

*hommage de l'auteur à
Monsieur Maibrat.*

ESSAI
SUR LES SOURDS - MUETS
ET
SUR LE LANGAGE NATUREL.



ESSAI

CET OUVRAGE SE TROUVE AU DÉPÔT

DE MA LIBRAIRIE,

PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS, N^{OS} 265 ET 266.

ET

ESSAI SUR LE LANGAGE NATUREL.

ESSAI SUR LES SOURDS - MUETS

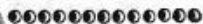
ET SUR LE LANGAGE NATUREL,

OU

INTRODUCTION

A UNE CLASSIFICATION NATURELLE DES IDÉES
AVEC LEURS SIGNES PROPRES.

PAR A. BÉBIAN.



PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1817.

ESSAI

Tous les exemplaires seront signés de l'Auteur.

Bébian

ET SUR LE LANGAGE NATUREL

OU

INTRODUCTION

A LA CLASSEMENT NATUREL DES IDÉES
ET À LEUR SIGNIFICATION

PAR A. BÉBIAN

XXXXXXXXXXXX

PARIS

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Petits-Augustins, n° 6 (ancien hôtel de Beauvau)

1817

A MONSIEUR

L'ABBÉ SICARD,

DIRECTEUR DE L'INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS

DE PARIS,

Membre de l'Académie française, de la Légion d'honneur,
Chevalier des Ordres de Saint-Vladimir de Russie et de
Wasa de Suède.

MON RESPECTABLE AMI,

*Il n'est plus possible de parler des sourds-muets
sans rappeler vos travaux et vos succès. Votre nom
trouve naturellement sa place en tête d'un ouvrage qui
a rapport à ces enfans de votre adoption.*

*En vous offrant ce faible Essai, je ne fais que
vous rendre ce qui vous appartient : honoré de votre
amitié depuis mon enfance, nos fréquens entretiens
et l'exemple de votre vie, m'avaient fait depuis long-*

temps partager l'intérêt qui vous anime pour cette classe intéressante par son malheur, et, le plus ordinairement aussi, par la réunion de toutes les qualités du cœur : comme si la nature eût voulu compenser par-là un oubli trop cruel.

Vous savez avec quelle ardeur j'ai étudié tout ce qui regarde les sourds-muets. Les liaisons d'amitié que j'avais formées avec quelques-uns de vos élèves, et particulièrement L. Clerc, qui a été appelé aux Etats-Unis pour y faire participer ses frères d'infortune aux bienfaits de votre méthode, m'avaient familiarisé avec le langage des gestes, que personne ne leur apprend, et qu'on peut appeler langage naturel de l'homme, puisque nous en portons en nous le principe, que les circonstances développent selon nos besoins. Je fus frappé des ressources de ce langage; j'ai souvent admiré avec vous la facilité qu'il offre pour l'expression des idées intellectuelles et l'explication des actes de l'entendement. Nous avons aussi formé quelquefois le vœu qu'on adoptât pour l'éducation des enfans parlans, une méthode analogue à celle qui réussit si bien pour les enfans qui sont privés de l'ouïe et de la parole.

A mesure que je connaissais mieux les sourds-muets, j'éprouvais un plus vif regret de voir que parmi tant de milliers de ces infortunés, il n'y en eût qu'un si petit nombre qui fussent rendus par l'ins-

truction à la religion et à la société : ce qui est d'autant plus déplorable, que l'ignorance et l'inexpérience de toutes choses où les autres sont condamnés à végéter, rend facile à pervertir en eux le plus heureux naturel. D'un autre côté, les sourds-muets qui sont admis à l'instruction, ne peuvent, de long-temps, vous le savez, étudier par eux-mêmes, parce qu'il n'y a ni dictionnaire ni livres élémentaires dont ils puissent se servir, n'ayant encore l'usage d'aucune de nos langues.

Ce double inconvénient devint l'objet de mes réflexions ; j'ai pensé qu'on pourrait le corriger, si on trouvait le moyen de fixer leurs signes sur le papier comme on y fixe la parole. Pour y parvenir, j'ai cherché les élémens du geste, qui sont en petit nombre, et j'ai affecté à chacun un caractère propre. J'espère qu'en voyant la simplicité et la facilité de ce moyen, on dira qu'il n'y a pas eu grand mérite à l'inventer.

J'ai soumis ce travail à votre examen ; vous avez reconnu la fécondité du principe et l'avantage qu'il promet, en mettant la pratique de votre art à la portée de tous les instituteurs, et même des parens qui voudraient instruire eux-mêmes leurs enfans. Vous m'avez engagé à publier quelques réflexions que j'y avais jointes : je cède à vos conseils. En paraissant sous vos auspices, cet *Essai* sera reçu avec plus d'indulgence. Je sens que mon travail laisse

encore beaucoup à désirer; mais j'espère (et c'est dans cette vue que je le publie) que les personnes qui s'intéressent aux sourds-muets, voudront bien m'éclairer de leurs lumières; je recevrai toutes les observations avec reconnaissance, et j'en profiterai, n'ayant d'autre but que de me rendre utile à ces infortunés, en suivant de loin vos traces.

Recevez, mon respectable ami, l'hommage de ma reconnaissance et de ma profonde vénération.

PRÉFACE.

LES observations qui composent cet Essai étaient destinées à servir d'introduction à un ouvrage dont j'indique le plan (pag. 67 et suiv.). Je les publie pour réclamer les conseils de ceux qui prennent intérêt aux sourds-muets.

Ce petit ouvrage ne sera peut-être pas sans utilité dans ce moment, où l'on s'occupe, de toutes parts, de multiplier les établissemens d'instruction pour ces infortunés, qui ont doublement droit à la protection des Souverains, à titre de sujets et à titre de malheureux.

(ij)

En entreprenant de classer méthodiquement les idées, et de déterminer leurs signes propres, j'encourrai peut-être le reproche d'avoir consulté plutôt mon courage que mes forces ; mais que ne peut un travail assidu soutenu de l'espérance d'être utile à l'humanité ! J'aurai atteint mon but, si l'on trouve que le plan de mon ouvrage est assez bien combiné, pour que, sans en changer les bases, chaque partie puisse recevoir successivement la perfection qu'elle n'aurait pas d'abord dans mon travail. Je serais encore heureux, quand je ne ferais que donner à un plus habile l'idée et les moyens d'exécuter ce que je n'aurais pu faire moi-même. J'espère au moins que le motif qui m'anime servira d'excuse à ma témérité, et fera

(ij)

recevoir cet Essai avec indulgence.

Il est difficile de ne pas se passionner un peu pour le sujet sur lequel on a long-temps médité, sur-tout quand ce sujet est vaste et neuf, et présente une application immédiate.

En exposant les ressources du langage des sourds-muets, j'ai été conduit à parler des imperfections de nos langues ; mais je suis loin de penser, comme Vossius, dont j'ai cité l'opinion, qu'il faudrait renoncer à l'usage de la parole pour ne plus s'exprimer que par gestes. Les langues sont le fruit des siècles, et des efforts réunis de tous les plus beaux génies. Les ouvrages des grands écrivains font mieux l'éloge de la parole que tout ce qu'on en pourrait dire.



(iv)

Ce serait, a dit Condillac, ignorer le premier avantage de l'art de parler que de le regarder seulement comme un moyen de communication. Je le considère comme un moyen analytique, qui nous conduit d'idées en idées, de jugemens en jugemens, de connaissances en connaissances. Mais c'est justement parce que la parole n'est pas seulement l'expression, mais encore l'instrument ordinaire de la pensée, que ses imperfections ont des conséquences si fâcheuses, et ont mérité de fixer l'attention des philosophes.

Je n'ai pas cru nécessaire de combattre l'opinion qui veut que nos idées soient inséparables des mots destinés à les représenter : cette er-

reur se trouve réfutée par un trop grand nombre de faits positifs. Pour ne prendre des exemples que parmi les sourds-muets : sans parler du plus ou moins grand développement de leur esprit, avant qu'ils aient la connaissance d'aucune langue, j'aurais pu citer ces deux sourds-muets, l'un de Chartres, l'autre d'Angleterre, qui, ayant recouvré spontanément l'ouïe, acquirent en trop peu de temps l'usage de leur langue maternelle, pour qu'on puisse supposer qu'ils aient appris les idées avec les mots. Celui de Chartres n'avait pas fait part à ses parens du changement heureux opéré dans ses organes; mais écoutant attentivement tout ce qui se disait autour de lui, et s'exerçant en secret, il se mit un beau jour à parler,

(vj)

comme les autres , au grand étonnement de sa famille.

J'aurais pu citer encore tous les sourds-muets qui arrivent à l'institution, et qui, au bout de quelques jours, causent avec leurs camarades comme s'ils avaient toujours vécu ensemble. J'ai vu de ces enfans de huit, dix ou douze ans, qui, sans aucune instruction, avaient assez de justesse d'esprit pour reconnaître et faire remarquer l'inexactitude de quelques signes employés dans la maison.

Il est incontestable que la surdité (*)

(*) Il en serait de même de la privation du goût et de l'odorat. Clerc, dont j'ai parlé, est aussi privé de ce dernier sens.

(vij)

n'ôte rien de la force ni de l'étendue de la pensée. D'un autre côté, il n'est pas démontré, si, avec une ignorance parfaite, on serait plus éloigné de la vraie science, qu'avec beaucoup de connaissances semées d'erreurs et de préjugés; et si on ne gagnerait pas souvent à perdre tout ce qu'on sait, à condition de perdre aussi tout ce qu'on croit savoir. J'espère cependant qu'on ne m'accusera point d'avoir mis la condition des sourds-muets au-dessus de la nôtre. Je suis bien éloigné de contester les avantages de l'ouïe et de méconnaître ce bienfait du Créateur. Si l'ouïe n'ajoute rien à l'intelligence, ce sens est pour nous une source de jouissances; son utilité se reconnaît à chaque instant; la privation en est un malheur réel.

(viij)

Tous mes vœux seront remplis, si je
 puis contribuer à porter quelques
 dédommagemens à ceux qui en sont
 affligés.

ESSAI

SUR LES SOURDS - MUETS

ET

SUR LE LANGAGE NATUREL.

DÉFINITIONS.

Le mot *signe* a été pris dans beaucoup d'acceptions différentes. Le *Dictionnaire de l'Académie* le définit : *La démonstration extérieure de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut.* On peut dire encore que c'est l'expression d'une idée, destinée à réveiller une idée semblable dans l'esprit de celui à qui l'on s'adresse.

En parlant des sourds-muets, on restreint ordinairement la signification de ce mot aux gestes par lesquels ils communiquent leurs pensées; un *signe* est, dans ce sens, un ou plusieurs gestes exprimant une idée.

Les signes qui ont un rapport direct et na-

turel aux idées, et les rappellent par eux-mêmes, sans convention préliminaire, peuvent être appelés *signes naturels*. Les produits des arts du dessin sont, par exemple, les *signes naturels* des objets qu'ils représentent.

Si on veut prendre cette expression dans le sens le plus rigoureux, on ne donnera le nom de *signes naturels* qu'à ceux qui, non seulement rappellent immédiatement l'idée, mais sont encore inspirés par la nature même et produits sans étude et sans art : telles sont ces expressions de la physionomie qui rendent avec tant de vérité toutes les affections de l'ame et même les opérations de l'esprit ; où se peignent dans toutes leurs nuances le plaisir, la douleur, la joie, la tristesse, l'amour, la haine, la compassion, la colère, le désir, l'horreur, l'admiration, le mépris, la frayeur, la surprise, l'attention, l'inquiétude, la méditation, etc. Tel est encore le geste de la main ou du corps qui accompagne ces diverses expressions de la figure, et leur donne plus de force et de précision : il repousse avec dédain, ou serre avec tendresse ; il appelle, commande, prie ou menace ; il rapproche les objets que l'œil examine et compare ; il en fait voir les rapports de dimension ou de forme ; il en indique les mou-

vemens , en dessine le contours , et exprime en les imitant toutes les actions possibles. C'est par ce moyen que tous les sourds-muets s'entendent entr'eux , et que des sauvages , même en parlant des langues qui leur sont respectivement inconnues , savent se communiquer leurs pensées , engager leur foi , contracter des alliances. Des relations dont on ne peut contester la véracité , ne nous manqueraient pas pour appuyer ce fait. Nous citerons entr'autres , un morceau fort curieux inséré dans *les Transactions philosophiques américaines* , et dont nous donnons la traduction.

L'ensemble de ces signes , qui sont naturels à tous les hommes , et compris en tous les lieux , forme un langage beaucoup plus riche qu'on ne le croit communément ; il suffit à tous les besoins de la pensée , et mérite le nom de *langage naturel*. Nous reviendrons sur ce sujet , après avoir jeté un coup-d'œil sur l'histoire de l'instruction de sourds-muets.

PRÉCIS HISTORIQUE

DE

L'INSTRUCTION DES SOURDS-MUETS.

Les sourds-muets eurent long-temps le double malheur d'être privés par leur infirmité du commerce des hommes, et d'être confondus avec les idiots et les insensés. Les anciens les regardèrent comme des victimes de la fatalité, frappées du courroux céleste. Dans quelques contrées de l'Asie, au contraire, ils partagèrent avec les hommes privés de la raison, les respects des peuples, qui les révéraient comme des prédestinés.

Les Romains, dont les comédiens portèrent à un si haut degré de perfection le langage des gestes, qui est le langage naturel des sourds-muets, auraient dû, il semble, y puiser l'idée et les moyens d'adoucir le sort de ces infortu-

nés ; et un art consacré aux plus frivoles plaisirs , fût devenu cher à l'humanité.

Mais le bienfait de leur instruction était réservé à cet esprit de charité qui descendit sur la terre avec la religion chrétienne. Cependant long - temps encore le sort des sourds-muets n'excita qu'une impuissante et stérile pitié ; et ce n'est qu'à une époque peu reculée que leur infortune fixa l'attention de quelques hommes généreux, qui entreprirent de les rendre à la religion et à la société.

Instruction des sourds-muets par la parole.

C'est par la parole ou par l'écriture, qui est la peinture de la parole, que les hommes se transmettent ordinairement leurs pensées. Parce que ce moyen de communication est général, on était porté à le regarder comme le seul possible. On croyait même, et cette opinion n'est pas encore entièrement détruite, que la parole est indispensable à l'exercice de la pensée. On dut par conséquent chercher avant tout à rendre aux sourds-muets l'usage de cette faculté.

P. PONCE, bénédictin du couvent de Sahagun, au royaume de Léon, est, à ce qu'il pa-

raît, le premier qui en fit l'essai, et le succès surpassa son attente; car on rapporte que ses élèves soutenaient en public des discussions sur divers sujets. « Chose admirable, dit Wallisius (1), P. Ponce, bénédictin, mon ami, apprenait à parler aux sourds de naissance, sans autre art que de leur enseigner d'abord à écrire, en leur indiquant avec la main les objets qui étaient désignés par les caractères, et en provoquant ensuite les mouvemens de la langue qui y correspondent..... C'est ainsi que ceux qui sont privés de l'ouïe peuvent remplacer la parole par l'écriture, et arriver à la connaissance des choses divines par le moyen de la vue, comme les autres le font par le moyen de l'ouïe; ce dont j'ai été témoin dans les élèves de mon ami. » Ils raisonnaient, dit-on, sur l'astronomie, la physique et la logique, connaissaient le grec, l'italien, le latin; *quelques-uns*, ajoute-t-on, étaient d'habiles historiens; *ils se sont* (2), dit quelque part Pédre de Ponce, *tellement distingués dans les sciences, qu'ils eussent passé pour gens habiles, aux yeux même d'Aristote.*

(1) *Philosophia sacra*, cap. III, pag. 53.

(2) Note communiquée au docteur Gall par M. Emmanuel Niguez de Taboada.

Les témoignages unanimes des contemporains ne laissent aucun doute sur les succès vraiment prodigieux de P. Ponce; on ne pourrait les soupçonner tout au plus que d'un peu d'exagération. Il se peut que, dans l'admiration qu'a dû exciter un phénomène jusqu'alors inouï, on se soit fait quelque illusion. Ceux qui connaissent bien les sourds-muets, savent qu'il arrive fréquemment qu'on attribue à leur intelligence ce qui est l'effet de leur mémoire, surtout quand on les a habitués à ne s'exprimer que par la parole. Quoi qu'il en soit, il paraît que P. Ponce ne transmet point à un successeur ses procédés, et encore moins son talent. Mais si son art mourut avec lui, son exemple ne fut pas perdu pour l'humanité.

Trente-six ans après sa mort (1), en 1620, Juan-Pédro Bonnet publia en espagnol l'*Art de faire parler les sourds-muets*. Il était secrétaire du connétable de Vélasco, dont Ponce avait instruit la sœur et les deux frères, sourds-muets. Il avait eu nécessairement connaissance de la méthode de P. Ponce : il paraît cependant qu'il n'en fait pas mention. Je ne puis

(1) Mort au mois d'août 1584, dans le couvent de San Salvador de Ona.

assurer le fait, ni rien dire de son ouvrage, que j'ai vainement cherché à me procurer.

Deux autres Espagnols, Emmanuel-Ramirez de Cortone, et Pierre de Castro, marchèrent avec honneur sur les traces de leur compatriote.

J. Wallis, professeur de mathématiques à Oxford, ayant long-temps médité sur la formation du son, dont il donna un excellent traité (1), trouva un moyen de corriger tous les défauts de prononciation qui ne tiennent pas à un vice d'organisation de la langue, et d'apprendre même à parler aux sourds-muets. C'est, je crois, un des hommes qui aient le mieux connu l'art de les instruire. Il fit l'éducation de plusieurs de ces infortunés; il leur apprenait à exprimer leurs pensées par la parole et par écrit, et à comprendre ce qu'on leur écrivait. « Il leur faisait articuler distinctement
« tous les mots les plus difficiles, en leur mon-
« trant les positions et les mouvemens qu'il
« faut donner à la gorge, à la langue, aux

(1) *Grammatica linguæ anglicanæ, cui præfigitur de loquelâ sive de sonorum omnium loquelarium formatione tractatus grammatico-physicus, anno 1653 primum edita.*

« lèvres et aux autres organes de la voix. Le
 « souffle qui sort alors des poumons produit
 « toujours le son désiré, que celui qui le pro-
 « fère, s'entende ou ne s'entende pas (1).
 « Voilà, ajoute Wallis, la partie de leur
 « éducation qu'on aime le plus à admirer; et
 « c'est cependant la plus facile et la moins
 « importante, et qui leur serait d'un bien faible
 « usage, sans ce qui reste à faire; car pronon-
 « cer des mots comme des perroquets, sans
 « connaître leur signification, de quelle utilité
 « serait-ce dans le commerce de la vie? » Aussi
 dédaigne-t-il d'apprendre à parler à plusieurs
 de ses élèves. A l'aide des signes, par lesquels
 les sourds-muets expriment naturellement leurs
 pensées, il parvenait en peu de temps à les
 mettre en état de comprendre ce qu'ils lisaient,
 et d'acquérir par conséquent toutes les con-
 naissances qui peuvent se transmettre par les
 livres.

« Sans avoir eu connaissance ni des travaux
 des trois Espagnols ni de l'ouvrage de Wallis,
 Conrad Amman, médecin suisse, entra dans
 la même carrière, et obtint un succès égal.

(1) Lettre au docteur Beverly. — *Transactions phi-*
losophiques. Londres, 1698.

Son traité intitulé *Surdus loquens* (imprimé en 1692), fit connaître l'heureux résultat de ses recherches; la *Dissertation sur la parole*, qu'il publia plus tard (en 1700), et qui en forme le complément, renferme la meilleure explication qui eût paru jusque-là, du mécanisme des organes de la voix et de la formation des sons. On trouve dans ces deux auteurs toutes les lumières dont on peut avoir besoin pour apprendre à parler aux sourds-muets. Quoique l'ouvrage de Wallis soit plus spécialement destiné à la prononciation anglaise, et celui d'Amman à la prononciation allemande, il ne faut qu'un peu d'étude pour en appliquer les principes à toutes les autres langues.

PEREIRE, Portugais, contemporain de l'abbé de l'Épée, ajouta à la pratique de ses devanciers, l'usage d'un *alphabet manuel*, qu'il avait recueilli dans les collèges d'Espagne, et qu'il s'appropriâ en le perfectionnant et en l'enrichissant d'un grand nombre de signes nouveaux, propres à indiquer la prosodie des mots et la diversité des intonations. J'ignore si cet alphabet a été conservé quelque part en entier.

Le P. VANIN, doctrinaire, qui s'occupait à la même époque de l'instruction des sourds-muets, parlait à leurs yeux au moyen d'es-

tampes qui représentaient les principaux traits de l'histoire sacrée.

Un peu plus tard, l'abbé DESCHAMPS publia un *Cours élémentaire d'Éducation des sourds-muets*. Cet ouvrage a été l'occasion d'une brochure intéressante d'un sourd-muet (1)

(1) *Observations d'un sourd-muet sur un cours élémentaire, etc.* Paris, 1779. On en a rendu compte dans le *Mercur* de décembre, même année, où l'on trouve, de plus, une lettre de M. Desloges. Je viens de me procurer cette brochure, que j'avais long-temps cherchée, et dont je n'avais lu que quelques passages. Je crois qu'on me saura gré de faire connaître quelque chose de ce singulier auteur. Voici comme il rapporte son histoire :

« Je suis devenu sourd et muet à la suite d'une petite-vérole affreuse que j'ai essayée vers l'âge de sept ans. Les deux accidens de la surdité et du mutisme me sont survenus en même temps, et pour ainsi dire sans que je m'en sois aperçu. Pendant le cours de ma maladie, qui a duré près de deux ans, mes lèvres se sont tellement relâchées, que je ne puis les fermer sans un grand effort, ou qu'en y mettant la main. J'ai d'ailleurs perdu presque toutes mes dents : c'est principalement à ces deux causes que j'attribue mon mutisme.

« Dans les commencemens de mon infirmité, et tant que je n'ai pas vécu avec des sourds et muets, je n'avais d'autre ressource pour me faire entendre, que l'écriture ou ma mauvaise prononciation. Je ne me servais

qui crut devoir défendre le langage des signes méconnu par l'abbé Deschamps, et qui est lui-même une preuve éclatante de la supériorité de ce langage pour le développement de l'intelligence; car, sans presque d'autres secours que l'usage des signes naturels et la fréquentation de quelques sourds-muets, pour la plupart moins instruits que lui, P. Desloges avait acquis une justesse d'esprit que beaucoup de *parlans*, avec une bonne éducation, auraient pu lui envier.

que de signes épars, isolés, sans suite et sans liaison. Je ne connaissais point l'art de les réunir pour en former des tableaux distincts, au moyen desquels on peut représenter ses différentes idées, les transmettre à ses semblables, converser avec eux en discours suivis et avec ordre. *Le premier qui m'a enseigné cet art si utile, est un sourd et muet de naissance, italien de nation, qui ne sait ni lire ni écrire; il était domestique chez un acteur de la comédie italienne. Il a servi ensuite en plusieurs grandes maisons, et notamment chez M. le prince de Nassau. J'ai connu cet homme à l'âge de vingt-sept ans, et huit ans après que j'eus fixé ma demeure à Paris.* » (Préf., pag. 7 et suiv.)

Avant son infirmité, Desloges avait reçu quelques principes de lecture et d'écriture, dont il avait conservé le souvenir, et dont il tira ensuite un si grand parti. C'était un pauvre ouvrier, colleur de papier et relieur, privé de tout secours étranger pour son instruction.

L'abbé Deschamps n'ajouta rien d'ailleurs à ce qui avait été fait avant lui ; il s'appliquait beaucoup plus à bien faire articuler les mots à ses élèves, qu'à leur en faire connaître la signification précise ; et croyait avoir tout fait pour eux et les avoir rendus à la société , quand il les renvoyait dans leur famille , portant dans leur mémoire ou dans leurs cahiers un grand nombre de réponses et de demandes, qu'ils prononçaient assez distinctement, mais peu qu'aussi pauvres d'idées qu'auparavant. Ce qu'il n'avait osé tenter lui-même en faveur de ces enfans , il se flattait que seuls ils pourraient le faire , et que , sans autre secours que les mots qu'il leur avait appris à prononcer , on les verrait , avec le temps , *accroître la somme de leurs idées , les rectifier , les combiner , comme font les enfans ordinaires , avec les progrès de l'âge.* Vainement l'abbé de l'Épée avait pris soin de lui exposer les avantages, de lui expliquer les procédés de la *méthode d'instruction par signes* ; l'abbé Deschamps ne fut frappé que des imperfections inséparables d'une invention nouvelle. Il fut effrayé des difficultés : il s'arrêta devant elles au lieu de chercher à les surmonter, pour les aplanir à ses élèves.

Rendre aux sourds-muets la faculté méca-

nique de la parole, sans leur apprendre à attacher une idée précise à chaque terme, sans leur faire connaître non seulement la valeur absolue des mots, mais encore leur valeur relative, et l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres dans la composition de la phrase; sans les initier enfin à tous les secrets de nos langues; c'est porter un bien faible soulagement à leur infortune, c'est fatiguer leur mémoire sans fruit pour leur intelligence. Tel était le vice fondamental de la méthode de l'abbé Deschamps; tel sera celui de toute méthode qui n'aura pas pour principe d'éclairer l'esprit et de former le jugement.

Si l'instruction des sourds-muets par la parole a conservé quelque faveur, c'est par le souvenir des succès réels obtenus par M. Peireire. Mais combien peu d'enfans sont placés dans des circonstances aussi favorables que le fut son élève, SABOUREUX DE FONTENAI, constamment sous les yeux d'un excellent maître, au sein d'une famille dont tous les membres, dont tous les amis, comme il nous l'apprend lui-même, concouraient à son instruction avec un tendre intérêt, qu'échauffait encore la nouveauté de la chose. Qu'en peut-on raisonnablement conclure? sinon qu'un homme habile

qui se consacre exclusivement à l'éducation d'un ou deux sourds-muets, parviendra, à force de soins, de temps et de patience, à triompher de tous les obstacles. Mais remarquez encore que cette éducation même, pour être un jour autre chose que celle d'un perroquet, doit nécessairement commencer par le langage des gestes, seul moyen de communication qui soit dans le principe entre le maître et l'élève, parce que les signes seuls ont un rapport direct à l'idée; et l'on ne peut renoncer à ce secours, que lorsque le sourd-muet est déjà avancé et qu'il entend un assez grand nombre de mots, pour comprendre les définitions à l'aide desquelles on cherchera à lui donner l'intelligence des autres mots qu'il ne connaîtrait pas encore.

Si cette méthode, pénible pour le maître, rebutante pour l'élève, peu sûre dans ses résultats, peut néanmoins réussir dans une éducation privée, elle ne saurait être admise sans préjudice dans une institution publique, où le maître est obligé de partager ses soins entre un grand nombre d'élèves. Le but de l'éducation doit être, non pas d'apprendre des mots, mais de donner des idées justes; non pas d'exercer un organe ni une seule faculté

comme la mémoire, mais de développer l'ensemble des facultés intellectuelles, pour former un jugement droit et sûr.

L'avantage inappréciable qu'offre la réunion des sourds-muets, et qui ne peut s'allier avec leur instruction par la parole, c'est d'enrichir chacun des idées de tous les autres; c'est de réveiller leur intelligence en stimulant leur attention; c'est de les forcer à donner à toutes leurs conceptions une forme claire et précise, qui les rende susceptibles d'être transmises par le geste.

Mais au lieu du spectacle intéressant qu'offrent ces enfans réunis, au lieu de ces groupes enjoués, de la vivacité de leur pantomime, du feu de leur conversation, du jeu de leur physionomie, où viennent se montrer, comme dans une vive peinture, toutes les émotions de leur ame; qu'on se figure un certain nombre de sourds-muets qu'on voudrait contraindre à ne faire usage que de la parole, forcés de renfermer toutes leurs idées dans le cercle du peu de mots qu'ils commenceraient à comprendre; occupés à lire péniblement quelques sons qui ne leur représentent rien, sur des lèvres dont l'ouïe ne dirige pas les mouvemens incertains; l'ennui et le dégoût seraient les premiers et les

moindres inconvéniens de cette marche vicieuse et tyrannique.

La parole ne peut donc servir de base à l'éducation des sourds-muets ; mais elle en peut, elle en doit être le complément. Il se présente à chaque instant dans le commerce de la vie, des circonstances où il leur est avantageux de pouvoir exprimer leur pensée à peu près comme les autres hommes. Aussi l'abbé de l'Épée qui, comme il le dit lui-même, aurait cru se ravalier en suivant exclusivement cette méthode, qu'il compare à la routine aveugle des maîtres d'école, avoue, d'un autre côté (*Institution des sourds-muets*, pag. 155), que *l'unique moyen de les rendre totalement à la société, est de leur apprendre à entendre des yeux et à s'exprimer de vive voix. Nous y réussissons*, ajoute-t-il, *en grande partie avec les nôtres ; il n'est rien, absolument rien qu'ils ne puissent écrire sous la dictée de vive voix et sans leur faire aucun signe. C'est d'ailleurs une chose qui n'exige ni beaucoup de peine ni beaucoup de temps* (1),

(1) Quelqu'un s'extasiait à une séance publique de M. l'abbé Sicard, en entendant parler un sourd-muet. « Messieurs, reprit le célèbre instituteur, si je pouvais

quand un sourd-muet a acquis un certain degré d'instruction ; qu'il a appris à captiver son attention , et est en état d'entendre les démonstrations nécessaires. Il apprécie alors l'avantage, il éprouve le désir de pouvoir converser avec les autres hommes ; il sent l'utilité des leçons qu'on lui donne , et double d'efforts pour en profiter. Il connaît déjà les mots sur lesquels on l'exerce , et chaque principe lui fournit un grand nombre d'applications , qui lui en rendent l'étude non moins agréable qu'utile. En quelques jours il saura prononcer toutes les lettres , et en deux ou trois mois , s'il est bien dirigé , il pourra lire , et par conséquent parler , puisqu'il sait déjà écrire sa pensée. Ses progrès rapides lui font trouver une source de plaisirs dans un travail qui est si rebutant quand on l'entreprend sur des sourds-muets non instruits , qui vous comprennent difficilement , qui ne voyent pas clairement où l'on veut les mener , et souvent se refusent opiniâtrement à un exercice pénible qui leur paraît bizarre , et dont l'ennui doit être insupportable sans la perspective des avantages qu'il promet. N'est-il donc

payer des manœuvres pour cette besogne , il ne sortirait pas de la maison un seul élève qui ne sût parler.»

pas absurde de vouloir consacrer tout le temps de l'éducation des sourds-muets à leur donner l'usage de la parole, quand, un peu plus tard, on le pourra faire en deux ou trois mois? Je n'entends pas qu'au bout de ce temps ils sauront parler comme les autres hommes, c'est chose impossible; leurs discours seront toujours d'une monotonie fatigante; et tous ceux que j'ai eu occasion d'entendre, poussent des accens pénibles et désagréables. J'ignore jusqu'à quel point les soins assidus d'un maître habile, secondé même par les plus heureuses dispositions de l'élève, pourraient corriger ce défaut; il faudrait du moins beaucoup de temps, et une patience à toute épreuve; et la peine surpasserait de beaucoup l'avantage qu'on en retirerait. Les sourds-muets qui parlent aiment encore mieux s'entretenir par gestes et même par écrit. D'ailleurs, leur habileté à lire dans les mouvemens des lèvres, ne va jamais jusqu'à leur faire comprendre un discours suivi.

C'est donc à juste titre qu'on regarde M. l'abbé DE L'ÉPÉE comme le fondateur de l'art d'instruire les sourds-muets. Nous n'avons pas dissimulé qu'avant lui, Wallis n'eut fait usage de la méthode d'instruction exclusivement par signes (ce qui n'avait pas encore été remarqué); mais

il rapporte simplement le fait, sans entrer à cet égard dans aucun développement, comme on peut s'en assurer par sa lettre sur les sourds-muets au docteur Béverley, qu'on trouvera plus loin.

La méthode d'instruction par signes tomba, après Wallis, dans l'oubli, où elle serait probablement encore, si l'abbé de l'Épée ne l'en eût retirée, et ne l'eût inventée de nouveau; car il nous apprend, et on ne peut douter de sa véracité, qu'il ne connaissait pas l'ouvrage de l'auteur anglais.

Cette rencontre heureuse de deux esprits supérieurs n'a d'ailleurs rien qui doive étonner, puisque cette méthode est en même temps la plus simple et la plus naturelle. N'est-ce pas, en effet, par notre langue usuelle que nous apprenons les autres langues?

Ce qu'il y a de remarquable ici, c'est que les Anglais, qui sont si jaloux de toutes leurs inventions, aient laissé jusqu'à présent la méthode de Wallis dans un honteux oubli; car les sourds-muets ne sont encore instruits en Angleterre que par le moyen de la parole, reconnu, par Wallis même, insuffisant et vicieux.

Quand il serait vrai, ce qu'on ne peut sup-

poser un instant, que l'abbé de l'Épée eût puisé la première idée de sa méthode dans la lettre au docteur Béverley, sa gloire n'en serait encore ni moins grande ni moins pure. Jamais personne ne lui contesterait le titre de *bienfaiteur de l'humanité et de père des sourds-muets*. On sait qu'il leur consacra non seulement ses talens et ses soins, mais encore toute sa fortune : s'imposant pour eux les plus dures privations, jusqu'à se passer de feu pendant l'hiver. C'est son exemple (1) plus encore que

(1) Louis XVI, dont le nom se rattache à tout ce qui se fit de bien et de grand à cette époque, alloua sur sa cassette, à M. l'abbé de l'Épée, une somme annuelle pour l'entretien d'un certain nombre de sourds-muets. Plus tard, les états-généraux décrétèrent que tous les frais de l'établissement seraient payés par le trésor public, et fixèrent à trente-trois le nombre des élèves qui devaient y être admis aux frais du gouvernement. Ce nombre a été porté à soixante-dix, dont un tiers de demoiselles, qui sont dans un bâtiment séparé.

L'économie et les dépenses de la maison sont confiées à un *agent*, qui en rend compte à un conseil d'administration composé de cinq membres honoraires, choisis parmi les personnages les plus recommandables.

La direction générale de l'instruction est confiée à un instituteur en chef, M. l'abbé Sicard.

L'instituteur adjoint, M. l'abbé Salvan, est chargé

ses talens, qui fixa sur eux l'attention publique; c'est son zèle qui échauffa les cœurs en leur faveur; c'est donc à lui que les sourds-muets de tous les pays sont redevables des établissemens, dont son institution a offert le premier modèle, et qui s'élèvent pour leur instruction dans toutes les contrées de l'Europe, et jusqu'en Amérique, où un élève sourd-muet de M. l'abbé Sicard vient d'être appelé dans cette vue.

Quand la charité inspira à l'abbé de l'Épée le dessein de rendre les sourds-muets à la société, son génie, supérieur aux idées reçues, ne

plus spécialement de l'instruction des demoiselles. Il est secondé par deux répétitrices, mesdemoiselles Duler et Salmon.

Pour les garçons, il y a quatre répétiteurs :

4^e répétiteur, M. l'abbé Huilard, enseigne la nomenclature des substantifs physiques ;

3^e répétiteur, M. Pissin, celle des verbes ;

2^e répétiteur, M. Paulmier, la conjugaison, les prépositions, les premières notions de la syntaxe ;

1^{er} répétiteur, Massieu, sourd-muet, la syntaxe, l'histoire, la géographie, la religion.

Il y a encore dans la maison un maître de dessin, des maîtres cordonnier, tailleur, menuisier; de sorte que l'élève qui, après cinq ans, est rendu à sa famille, emporte avec lui un moyen assuré d'existence.

tarda pas à lui faire entrevoir que la parole n'est ni le plus facile ni le plus sûr moyen d'atteindre ce but, et il jugea qu'on pourrait la remplacer avec avantage par le langage des gestes, dont ses élèves lui offraient le modèle.

Instruction des sourds-muets par la voie des signes.

La pensée précède nécessairement dans l'esprit les signes quelconques destinés à l'exprimer; le mot n'a en lui-même aucun rapport avec l'idée; il ne peut faire naître l'idée, ni la donner, mais il sert à la rappeler quand une convention préliminaire l'a lié à cette idée antérieurement bien saisie. Pour établir cette convention avec les sourds-muets, il faut avant tout qu'on sache s'entendre avec eux; avant de vouloir leur apprendre à exprimer une idée par un mot, il faut s'assurer qu'ils possèdent cette idée d'une manière claire et précise; et s'ils ne l'ont pas encore, il faut la développer dans leur esprit. Nous ne pouvons pénétrer dans leur intelligence et examiner ce qui s'y passe; mais ils peuvent nous en instruire, et ils le font avec une merveilleuse facilité, à l'aide de signes qu'ils trouvent eux-mêmes, et que nous enten-

dons sans peine, parce qu'ils sont pris dans la nature même de l'idée. Ces signes donnés par l'élève, sont recueillis soigneusement par le maître, et lui servent à rappeler cette idée; quand de là, comme d'un point de départ commun à tous deux, il va marcher en avant, et développer de nouvelles idées; celles-ci provoqueront de nouveaux signes, auxquels il ne faudra plus que substituer les mots correspondans dans la langue qu'on veut leur enseigner.

C'est une méthode analogue qui assura les premiers succès de l'abbé de l'Épée, et en promettait de bien plus brillans encore pour récompense à son zèle, s'il eût marché jusqu'au bout dans la même route; mais il faut dire la vérité entière, et nous le pouvons sans blesser sa mémoire: la gloire de ce grand homme est trop solide et sur-tout trop justement acquise pour redouter aucune atteinte. L'abbé de l'Épée n'eut pas assez de confiance en sa méthode, et méconnut lui-même la fécondité du principe qu'il avait découvert; il ne lui fallait que continuer comme il avait si heureusement commencé; il n'avait plus qu'un pas à faire, et il ne le fit point. Quand il entra dans le domaine des abstractions, dans ce labyrinthe où il est si facile de s'égarer, il abandonna tout à coup

le fil qui l'avait si heureusement conduit jusque-là ; il ne se guida plus que sur des étymologies souvent inexactes , presque toujours insuffisantes.

Il chercha le principe de ses signes dans la décomposition , pour ainsi dire , matérielle des mots français , au lieu de les puiser dans la nature. Il les donna à ses élèves , au lieu de les recevoir d'eux ; au lieu de les leur faire découvrir dans l'analyse de la pensée. Enfin , ce ne fut plus qu'une sorte d'*épellation syllabique par gestes* , des mots français , au lieu d'être la traduction immédiate de la pensée et sa vive image. C'est ainsi , par exemple , que , pour comprendre , il faisait les signes de *prendre* et d'*avec* (*cum*) ; *surprendre* , *prendre sur* ; *intelligence* , *lire intérieurement* (*intus legere*). Aussi les sourds-muets , qui écrivaient correctement tout ce qu'on leur dictait par ces signes , ne pouvaient exprimer d'eux-mêmes la plus simple de leurs pensées.

L'abbé Sicard , si digne par ses vertus de recevoir cet héritage de gloire et de bienfaisance , a achevé ce que son maître avait commencé , et perfectionné ce qui était ébauché. On lui doit la théorie des temps composés du verbe ; il a présenté sous un jour nouveau l'es-

sence et l'usage des conjonctions. Je ne parlerai point de ses succès, puisque tout le monde les connaît et rend justice à son mérite. On ne doute plus maintenant que le sourd-muet ne puisse être parfaitement rendu à la société.

Par le bienfait de l'instruction, il n'est ni sourd pour qui sait écrire, ni muet pour qui sait lire.

On peut le mettre en possession de tous les trésors de l'esprit humain : il saura jouir comme nous des œuvres du génie, des lumières des sciences, des merveilles des arts ; il n'aura plus rien à envier aux autres hommes. Mais on compte avec regret le petit nombre de ceux qui sont appelés à profiter de ces avantages.

L'institution que dirige M. l'abbé Sicard ne renferme que soixante-dix enfans de l'un et de l'autre sexe : combien de milliers d'autres pour qui vainement a lui la lumière, et qui sont condamnés à traîner dans l'ignorance de la brute, le fardeau d'une existence inutile à eux-mêmes et à charge aux autres ! Une pensée bien consolante, c'est que cette méthode, que couronnent de si brillans succès, protégée par plusieurs souverains, se répand de jour en jour, et des établissemens s'élèvent dans toutes les contrées de l'Europe, pour diminuer le nombre de ces malheureux. Les nouveaux instituteurs

puiseront dans les ouvrages de M. l'abbé Sicard, les préceptes qui doivent les diriger; mais il reste encore un bien grand obstacle au perfectionnement de l'instruction des sourds-muets : c'est l'extrême difficulté d'initier les nouveaux maîtres au langage des signes, parce qu'il est impossible de le bien faire connaître par une simple description écrite, qui souvent prendrait des pages entières pour un signe qu'on exécuterait en un clin-d'œil.

Si on ne trouve moyen d'aplanir cet obstacle, on ne peut espérer ni d'avoir jamais un Dictionnaire des signes, qui serait cependant si nécessaire, ni d'en former un système régulier et complet; car comment les classer, ces signes; comment les fixer pour les comparer; comment exprimer clairement le résultat précis de ces comparaisons? Leur formation n'étant déterminée par aucun principe, ne suivant aucune règle fixe, ce langage, livré à l'ignorance et aux systèmes de chaque maître, à l'inconstance et aux caprices de chaque élève, loin de se perfectionner, se corrompra de plus en plus par l'introduction des formes et des vices de nos langues, et perdra l'avantage inappréciable de transmettre immédiatement la pensée.

Ces considérations m'ont déterminé à chercher s'il ne serait pas possible de peindre le geste et de le fixer sur le papier, comme s'y fixe la parole.

Je me suis attaché d'abord à retrouver les élémens matériels constitutifs du signe. J'ai ensuite assigné à chacun de ces élémens, qui sont en petit nombre, un caractère simple, facile, qui s'y lie par un rapport direct. Ces caractères s'écrivent dans le même ordre que se font les gestes. Et au bout d'un temps très-court, le sourd-muet pourra, par ce moyen, exprimer immédiatement sa pensée sur le papier, aussi et plus clairement que par le geste, et sans avoir besoin de la traduire préliminairement dans aucune langue; sans même savoir aucun mot d'aucune langue.

MIMOGRAPHIE.

Comment on parvient à écrire fidèlement le geste.

Quand on considère l'étendue et la variété du langage *mimique*, on croirait qu'il doit échapper à toute tentative qui voudrait le fixer sur le papier, parce qu'il faudrait, il semble,

(29)

un nombre infini de caractères pour une si grande quantité de signes. Cette multitude de signes n'aura plus rien qui nous effraie, si nous la comparons aux vocabulaires réunis de toutes les langues qui se parlent sur la surface du globe, et cependant il ne faudrait qu'un petit nombre de caractères pour écrire tous les mots de toutes ces langues (1).

Décomposition des signes.

N'est-il donc pas également possible de trouver dans les signes des élémens auxquels on affecterait des caractères propres, et dont les combinaisons fourniraient tous les signes possibles, de même que les combinaisons des lettres produisent tous les mots?

Chaque signe est composé d'un ou de plusieurs gestes; le geste est un mouvement partiel ou général du corps. Il suffira donc pour écrire le signe, de pouvoir indiquer la partie gesticulant et le mouvement qu'elle exécute.

Caractères indicatifs des mouvemens.

Les mouvemens que nous pouvons exécuter

(1) J. Wilkins. — Des Brosses. — W. Halder. — Volney, etc.

sont infiniment variés par leur direction, leur irrégularité, leur vitesse, leur étendue, etc. Prenons un caractère général du mouvement ; que ce soit par exemple un fragment de roue, ou l'arc de cercle que décrit un pendule en se balançant. Ce caractère, diversement tourné, et un rayon qui s'y joint pour plus de précision, marqueront la direction du mouvement. Six accens serviront à le modifier, en indiquant s'il est lent ou rapide, bref ou prolongé, etc.

Caractères indicatifs des instrumens du geste.

Les parties du corps qui concourent à la formation du geste seront représentées par des dessins très-abrégés, réduits au trait essentiel.

La main est le principal instrument des gestes. La plupart des signes n'ont besoin que du concours de la main et de la physionomie ; et nous avons cru devoir consacrer à la représentation de cet organe dans ses diverses positions, presque autant de caractères que pour toutes les autres parties réunies.

C'est un principe consacré par l'expérience dans l'instruction des sourds-muets, qu'il faut

(31)

moins leur apprendre directement que leur faire découvrir ce qu'on veut leur enseigner. Et rien de plus aisé que de leur faire trouver eux-mêmes ces nouveaux caractères. On leur fait signe de placer une main sur la planche noire, et d'en suivre le contour avec le crayon blanc. Ils forment ainsi une figure, qui sert de type aux divers caractères de la main.

On les amène de la même manière à trouver dans les dessins des autres parties, des caractères qui ne demanderont ni force d'attention pour être compris, ni efforts de mémoire pour être retenus; parce qu'ils ont toujours un rapport direct avec la chose signifiée.

La difficulté qui était sans doute la plus propre à rebuter, c'était de représenter le jeu de la physionomie, qui remplit un rôle si important dans ce langage, et méritait une attention particulière. Le moyen que nous avons adopté nous semble unir la clarté à la précision.

Points physiologiques.

Tout nous dit que l'homme a été fait pour vivre en société. C'est un besoin pour lui de communiquer avec les autres hommes; il y est porté par l'essence même de sa pensée, qui

tend à s'épancher au-dehors, comme la lumière et la chaleur. C'est par la physionomie que s'en transmet le premier rayon. La face de l'homme est comme un miroir fidèle où vient se réfléchir tout ce qui se passe dans son âme : ce n'est pas sans peine que dans la société on apprend à couvrir d'un voile imposteur cette glace trop transparente ; et les efforts qu'il en coûte pour comprimer le jeu des muscles du visage, et empêcher que la physionomie ne se mette à l'unisson avec nos sentimens secrets, prouvent (qu'on me permette de le dire en passant) que le mensonge n'est pas moins contraire à la constitution physique de l'homme, qu'à la morale.

L'action instantanée de l'âme sur le corps, du moral sur le physique, qui se montre si visiblement sur la face, a lieu aussi, mais d'une manière moins sensible, dans toutes les parties du corps : la respiration devient plus lente ou plus accélérée ; les mouvemens de la poitrine, qui, par la respiration, fournissent au sang son plus pur aliment, éprouvent une modification analogue ; un changement semblable s'opère dans les voies aériennes ; et l'air, en les traversant pour entrer dans les poumons ou pour en sortir, produit ces intonations si

variées qui, indépendamment de la parole et même de tout son articulé, expriment la douleur, la pitié, la crainte, enfin toutes les passions, et sont toujours simultanées avec une expression correspondante de la physionomie.

Nous n'avons dans l'écriture ordinaire que deux points pour indiquer ces divers accens des passions : le sens de la phrase, et divers petits mots qui, dans chaque langue, sont consacrés plus spécialement à tel ou tel mouvement de l'ame, suppléent à l'insuffisance de ces points. Mais dans la peinture du langage d'action où la physionomie joue un si grand rôle, il est important d'en marquer les principales expressions d'une manière plus précise.

Il eût été absurde de chercher à représenter toutes les expressions possibles de la physionomie. Les combinaisons des diverses passions dont l'ame peut être en même temps agitée, produisent sur le visage des nuances si délicates, que l'œil a peine quelquefois à les démêler. Les expressions principales d'où naissent toutes les autres, sont seules nécessaires pour rendre la pensée. Il suffira de les caractériser, le geste fera le reste.

Aux points d'admiration et d'interrogation, je joins huit autres points physionomiques, qui,

bien que fort simples, rappellent chacun une des parties de la face où siège principalement l'expression qu'ils indiquent.

Tous ces caractères sont formés comme les points ! ? , d'un trait diversement contourné et d'un point. Selon que le point est placé en haut ou en bas, il indique des expressions opposées. Les différens degrés d'énergie dans l'expression du même sentiment, seront marqués par un, deux ou trois points pour chaque expression. Par ce double artifice, on peut, avec huit caractères, indiquer quarante-huit nuances d'expression de la physionomie.

J'ai rangé les expressions dessinées en un tableau qui offre une classification sinon rigoureuse, du moins assez exacte pour aider la mémoire sans donner aucune notion fautive. Le tout sera clairement développé dans des planches explicatives.

Utilité de cette écriture pour l'instruction des sourds-muets.

Avant qu'on ne commence l'éducation régulière du sourd-muet, il a déjà acquis par lui-même quelques connaissances, plus ou moins, selon son âge, ses dispositions naturelles et les circonstances où il a été placé, mais toujours

beaucoup plus qu'on ne le croit communément. Lorsqu'il vient se réunir à ses camarades d'infortune, l'échange de pensées qui s'établit entre eux, donne à son intelligence un développement rapide; et le besoin impérieux de se communiquer, lui fait bientôt trouver des signes pour ses idées.

Le maître n'entre ordinairement pour rien dans cette première éducation. Il lui apprend pendant ces premiers temps à reconnaître les lettres, à les représenter par diverses positions des doigts (alphabet manuel), et à les former ensuite avec le crayon ou la plume. Alors il commence à lui enseigner la nomenclature des objets sensibles, usuels; celle des actions ordinaires de la vie: ce qui se fait en plaçant à côté du dessin d'un objet connu, le mot français correspondant; mais le plus souvent, en expliquant celui-ci par des signes qui doivent être toujours à la portée de l'enfant.

Le difficile pour un sourd-muet n'est pas seulement de sentir la valeur d'un mot qu'on substitue à des signes qu'il connaît, mais encore de lier si étroitement ensemble dans son esprit le mot et l'idée, que dans la suite l'un rappelle toujours l'autre.

Les mots n'offrent point de prise à leur mé-

moire; ils ne leur peignent rien; car les sons qu'ils sont destinés à représenter, n'existent point pour eux (1); et comme d'ailleurs ces mots sont composés d'un petit nombre d'éléments communs, il est facile de les confondre; la transposition d'une lettre en change souvent entièrement la valeur; et le sourd-muet peut d'autant mieux tomber dans cette méprise, que, n'entendant point, rien ne lui indique l'arrangement des lettres dans le mot. Cette première difficulté est encore bien légère en comparaison de celle qu'il éprouve pour attacher à chaque expression sa valeur propre.

(1) Les lettres consonnes et voyelles sont pour nous la peinture de sons simples ou modifiés; mais le sourd-muet, qui ne connaît point de sons, ne peut voir dans les lettres que des traits élémentaires de formes variées, qui entrent dans la composition des caractères plus compliqués, représentant les idées, et que nous appelons *mots*. Chaque mot est pour lui une figure complexe, une sorte d'hiéroglyphe composé de plusieurs parties, mais formant un caractère unique. C'est ainsi qu'à nos yeux l'M, qui est composée de quatre traits, ne laisse pas que d'être une seule lettre, un seul caractère. Avec les mêmes traits, on pourrait faire aussi un V, un L, un N; mais pris isolément, ils ne représentent rien, ils ne sont rien; telles sont les lettres pour les sourds-muets.

Que l'instituteur ait développé dans sa leçon la signification d'une vingtaine de mots, l'élève conservera ces mots sur son cahier ; mais les idées, il ne peut les y fixer de même. Il n'y a pas non plus pour lui de Dictionnaire où l'expression de la langue qu'on veut apprendre soit expliquée par le signe de la langue familière. Si donc il veut étudier de son côté et mettre à profit le temps qui s'écoule d'une classe à l'autre (1), qu'arrivera-t-il ? Parmi le grand nombre d'idées qui lui auront été présentées dans les explications du maître, si quelques-unes ont fui de sa pensée, les mots auxquels elles se rapportent n'ayant rien en eux-mêmes

(1) Il est vrai que ce temps est consacré, pour tous les élèves pauvres, à l'apprentissage d'un métier. Mais cela ne les empêcherait pas de trouver encore quelques instans pour étudier. Ensuite, moins ils ont le temps d'étudier, plus ils doivent oublier ; et par conséquent plus il est important qu'ils aient un moyen de se rappeler, au besoin, ce qu'ils auront appris. Enfin l'institution n'est pas exclusivement réservée aux seuls sourds-muets pauvres et destinés à un métier ; la nature, dans ses rigueurs, ne fait point distinction des rangs, et des sourds-muets de toutes les classes doivent y trouver un instruction convenable à l'état qu'ils doivent tenir dans la société ; et l'on sent bien que l'étude du dessin ne suffit pas pour occuper tous leurs momens.

qui puisse les rappeler, ne pourront être objet de son étude. Si sa mémoire fidèle n'a rien laissé échapper, il courra encore risque, ou de rapporter à un mot une des idées qui ont servi à l'expliquer, ou bien, par une méprise encore plus grave, il confondra les mots entr'eux, et donnera à l'un la signification de l'autre. Au lieu d'avancer il reculerait, en mettant une erreur à la place de l'ignorance.

Cette double difficulté devait être bien plus grande encore à la fondation de l'institution, parce que tous les élèves, également ignorans, ne pouvaient se prêter un mutuel secours; et c'est sans doute ces motifs qui auront déterminé un esprit aussi judicieux que M. l'abbé de l'Épée, à adopter, comme une sorte de moyen mnémonique, ces signes d'un genre ambigu dont nous avons parlé, qui étaient destinés à rappeler à la fois et l'idée et le mot, mais le plus souvent ne rappelaient que ce dernier.

Il faut donc que l'instituteur ne se lasse point de rapprocher l'un de l'autre, et le mot et l'idée, jusqu'à ce qu'il les ait fortement unis, et, en quelque sorte, profondément gravés l'un sur l'autre dans la mémoire de tous ses élèves. Tout mot qui a été omis par le maître, ou qui a été oublié par l'élève, est de long - temps

perdu pour l'usage de celui-ci. Ce n'est qu'à la fin de son instruction, qu'il saura assez de français pour comprendre une définition, et trouver, sans autre secours que le Dictionnaire, le sens d'un mot qu'il ne connaîtrait pas encore; et même à cette époque, s'il veut exprimer une idée qu'il rendrait d'ailleurs parfaitement par signes, mais dont l'expression française ne lui aurait pas été apprise, ou lui aurait échappé, que fera-t-il? Un enfant qui apprend le latin n'aurait qu'à ouvrir son Dictionnaire pour trouver, par le mot français, le mot latin dont il a besoin. L'unique Dictionnaire du sourd-muet, c'est son maître; mais cette ressource n'est pas toujours sous la main, et elle lui manque entièrement lorsque, son éducation achevée, il se retire dans sa famille. Chaque mot qu'il oublie alors, est perdu pour lui jusqu'à ce que le hasard le lui présente de nouveau, et le mette à même d'en chercher la valeur dans un Dictionnaire français.

Pendant plus des trois-quarts du temps qu'un sourd-muet passe dans l'institution, il ne peut travailler à son instruction que sous les yeux et durant la leçon du maître. L'intervalle d'une classe à l'autre est nul pour son avancement. Dans les collèges, au contraire, le temps qui

est consacré à l'étude, au travail propre de l'élève, est le plus profitable; car nous ne savons jamais bien que ce que nous avons appris par nous-mêmes; l'attention est plus soutenue parce qu'on suit mieux, ou du moins avec plus de plaisir, l'enchaînement de ses propres pensées que celles d'un autre. Les idées liées entre elles cessent d'être fugitives, et forment un ensemble solide et durable. L'esprit se fortifie; car, de même que le corps, il ne prend de la vigueur que par l'exercice de ses forces. Les progrès qu'on fait alors, les connaissances qu'on acquiert sont le produit de nos efforts; nous les regardons comme une propriété, une richesse plus personnelle, qui flatte davantage notre amour propre, et nous en devient plus chère.

Il serait donc bien à désirer que le sourd-muet, pour qui le temps est bien plus précieux, puisque sa première éducation commence toujours plus tard, n'eût plus à déplorer la perte de tant de momens qui lui seraient si profitables, s'il pouvait les employer à étudier et à exercer son esprit. Ce travail privé, qui est toujours si fructueux, est en même temps le plus satisfaisant. On y prend et l'habitude et l'amour de l'étude.

Pour apprécier tout l'avantage qui en résulte

terait pour les sourds-muets, il faut voir comme ils sont dévorés du désir de s'instruire. Ils sentent vivement les privations de leur état, et reconnaissent de bonne heure la nécessité de l'étude : aussi rien de plus touchant que l'ardeur avec laquelle ils s'y livrent. J'ai vu souvent à l'institution de M. l'abbé Sicard, des enfans passer tout le temps de leur récréation dans un coin de la cour, appuyés sur une borne ou sur le rebord d'une fenêtre, et copiant, faute de mieux, des séries confuses de mots, qu'ils rassemblent au hasard, qui sont souvent écrits d'une manière incorrecte, et parmi lesquels ils en rencontrent à peine de loin en loin quelques-uns qui leur rappellent une idée. Et cependant l'aridité de ce travail, aussi ingrat que fastidieux, rebute difficilement leur ardeur. Quel parti ne pourrait-on pas tirer d'un zèle si opiniâtre, en fournissant à l'activité de leur esprit un aliment qui lui fût agréable !

C'est, il me semble, ce qu'on pourrait faire au moyen des *signes écrits*. Il ne faut qu'un temps très-court pour qu'un sourd-muet sache écrire et lire les signes comme nous écrivons et lisons la parole. A côté des signes qu'il connaîtrait, on placerait les expressions françaises correspondantes, ou même de petites phrases

à sa portée, qui seraient expliquées par ces signes. Il acquerrait ainsi le sentiment d'une foule d'expressions et de tours que l'usage seul peut faire connaître. Tout le monde sait qu'en fait de langue particulièrement, il n'est point de si belle théorie qui puisse tenir lieu de l'usage. Par lui le mot s'unit si intimement à l'idée, qu'ils semblent ne faire qu'un, et se présentent presque toujours ensemble à l'esprit; par lui la pensée, en se formant, prend naturellement le tour de la langue qui nous est familière, ce qu'on exprime en disant que nous pensons dans cette langue.

Le sourd-muet, en fixant la signification des mots, qui auparavant lui échappait si facilement, pourra repasser la leçon du maître, et même la devancer. Le maître, de son côté, n'éprouvera plus l'ennui de revenir sans cesse sur les mêmes mots. L'élève diligent ne languira plus sur les pas des paresseux qu'il lui fallait toujours attendre. L'émulation naîtra, et les progrès seront rapides.

Pour ne rien laisser à désirer, il faudrait encore mettre entre leurs mains une nomenclature raisonnée, où les mots et les signes correspondans seraient disposés méthodiquement dans l'ordre de génération de nos idées.

TA
Houme
1810

de façon qu'on pût naturellement et sans effort passer de l'un à l'autre. Et comme la place de chaque idée y serait déterminée par la nature même de cette idée, il serait facile au sourd-muet d'y chercher le mot dont il aurait besoin, comme nous retrouvons le nom d'une plante dans une nomenclature de botanique.

Une classification de ce genre, qui serait par elle-même si avantageuse, le deviendrait bien plus encore, quand le langage des gestes aurait atteint la perfection dont il est susceptible, et qu'il ne tarderait pas à recevoir. L'analogie qui existe entre les idées se retrouvant dans les signes correspondans, conduirait de l'une à l'autre; et la justesse du signe garantirait la justesse de l'idée.

Mais le système des signes, tel que nous l'avons observé à l'Institution des sourds-muets, quoique bien riche déjà, et digne en tout point de l'attention du philosophe, est bien loin de présenter un ensemble aussi parfait et aussi régulier.

Je me hâte d'avertir que je n'entends parler ici que du langage familier des sourds, que personne ne leur apprend, qui est l'expression immédiate et sans art de leur pensée, et qu'il faut essentiellement distinguer des signes pure-

ment grammaticaux, et de tous ceux qui, destinés à rappeler les mots, n'indiquent les idées que secondairement, et par le moyen des mots dont ils supposent nécessairement la connaissance.

L'abbé de l'Épée donna une preuve éclatante de génie, et qui seule suffirait à sa gloire, en découvrant dans les signes des sourds-muets un moyen de les conduire à la connaissance d'une langue qui les mît en communication avec les autres hommes. C'est exclusivement sous ce point de vue que les signes ont été envisagés ; car alors même qu'on les a fait servir au développement des idées, on n'avait en vue que les mots dont ils devaient donner l'intelligence. On ne les a même guère considérés que par rapport à la langue française, aux formes de laquelle on s'est particulièrement étudié à les plier. Mais comme ce langage diffère éminemment de toutes les autres langues, on a été obligé de le torturer pour le faire exactement cadrer avec les habitudes de la nôtre, et il a été quelquefois défiguré au point de devenir inintelligible. C'est ce que nous avons vu qui arriva, quand on voulut former les signes sur la composition et l'étymologie des mots français.

Le vrai langage des gestes est, comme nous le démontrerons plus tard, d'une extrême simplicité dans ses formes; il représente fidèlement la pensée, et rejette tout ce qui n'est pas essentiel à son expression. Il ne connaît point le luxe de formes grammaticales dont sont surchargées nos langues, où l'expression de la même idée peut devenir tour à tour verbe substantif, adjectif, adverbe, sans que toutes ces modifications qui portent sur le mot, changent rien au fond de l'idée même. Mais il n'en est pas moins indispensable de faire connaître ces formes, et d'en expliquer l'emploi aux sourds-muets, pour les mettre à portée d'en faire usage comme nous. C'est dans cette vue qu'ont été institués des signes, qui ne sont pas naturels au langage des sourds-muets, et qu'on y adapte, pour combler en quelque sorte la distance qui le sépare de la langue française. Tout ce que celle-ci a de plus que l'autre, les signes méthodiques doivent le suppléer; ils sont destinés à rendre sensibles des formes grammaticales non seulement étrangères, mais quelquefois tout à fait contraires au langage des gestes.

Malgré toutes ces difficultés, on sait que M. l'abbé Sicard a porté ces signes à un degré

de perfection qui ne laisse rien à désirer. Une traduction faite par ce moyen, est une véritable analyse grammaticale où tout est expliqué : l'espèce des mots comme parties du discours, leur composition, leurs inflexions et les rapports qui les lient entr'eux pour former la proposition.

Mais on sent que plus ces signes offrent une décomposition profonde de la phrase, que mieux ils rendent le mécanisme de notre langue, plus ils doivent s'éloigner du langage des sourds-muets, de la portée de leur intelligence et de la manière habituelle d'opérer de leur esprit. Aussi n'en font-ils jamais usage entre eux; ils s'en servent pour dicter un texte qu'il faut écrire mot à mot; mais pour en expliquer le sens, ils en reviennent à leur langage familier.

Une traduction trop littérale est, on sait, souvent par cela même inintelligible, à cause de la différence du génie des deux idiomes. Combien le sera-t-elle à plus forte raison, dans le langage des gestes, où on supplée au défaut de formes grammaticales, en intercalant entre les diverses parties de la proposition, des signes artificiels, abstraits, qui en détruisent les rapports, et au milieu desquels il est difficile de reconnaître les membres épars de la pensée !

Quelle attention continuelle ne faut-il donc pas, et sur-tout quelle pénétration, pour empêcher que le sourd-muet, comme cela arrivait trop souvent, n'écrive sous la dictée des signes, du français fort correct à la vérité, mais sans y rien comprendre, comme un écolier écrit du grec qu'il n'entend pas; quoique d'ailleurs les pensées qui y sont exprimées ne soient pas au-dessus de leur portée, et seraient parfaitement comprises, rendues pour celui-ci dans sa langue maternelle, pour celui-là dans sa langue naturelle.

On n'a pas encore assez étudié le génie et apprécié les ressources du langage des gestes. On n'a pas sur-tout assez senti combien il est indépendant de tout autre langage. On s'était montré en général plus curieux de faire répondre le signe au mot qu'à l'idée. La justesse des signes a été même quelquefois comptée pour si peu de chose, qu'il s'en est conservé dont toute la valeur dépend de la forme des doigts de la main qui indique la lettre initiale du mot qu'ils doivent rappeler: comme *Via*, *Tante*, *Oncle*, *Durant*, *Pendant*, *Jeu*, etc. Comme je n'ai en vue dans cet Essai que le langage naturel des sourds-muets, je ne m'arrêterai pas davantage à un genre de signes qui repose

sur un artifice aussi frivole. Il en est cependant plusieurs qui se sont introduits par corruption dans l'usage familier des sourds-muets ; c'est ce qui m'a fait dire plus haut que ce langage s'était altéré au lieu de se perfectionner.

Nous y remarquerons beaucoup d'autres imperfections ; mais l'on doit s'étonner de n'en pas rencontrer un plus grand nombre encore, et que ce langage ne se ressente pas davantage de l'ignorance et de l'inexpérience des enfans auxquels on en doit le principe et le développement.

Malgré l'état de barbarie et de grossièreté où nous le voyons, il ne manque ni de grâce ni de force, et les défauts qui s'y rencontrent ne tarderont pas à disparaître, quand il deviendra l'objet d'une étude approfondie ; et il en est digne sous plus d'un rapport : comme expression naturelle et immédiate de la pensée, il peut éclairer l'histoire des facultés intellectuelles ; comme langage habituel des sourds-muets, il mérite d'être cultivé, parce que plus il approchera de la perfection, plus il sera favorable au développement de leur intelligence et facilitera leur instruction.

Comme le principe de ce langage est inhérent à notre nature, il n'est pas difficile de s'en

rendre l'usage familier. Il me semble qu'il est possible, en observant sa marche, d'en déduire quelques règles pour trouver facilement le signe caractéristique d'une idée, comme pour reconnaître le sens d'un signe donné. La formation des signes peut fournir des aperçus intéressans. Leur syntaxe, particulièrement, qui a été à peine soupçonnée, présentera peut-être des observations neuves et piquantes.

Langage des sourds-muets.

Il y a bien peu de personnes qui se fassent une idée exacte du langage des sourds-muets. Les uns pensent qu'il ne consiste qu'à représenter successivement avec les doigts, les lettres qui composent les mots et les phrases ; les autres leur reconnaissent bien un langage réel, mais qui ne s'étend pas au-delà de la représentation des objets sensibles. Quelle analogie, disent-ils, peut-il y avoir entre le geste et la subtilité de la pensée ? Quelle prise offriront à une pantomime grossière, les abstractions si déliées de l'esprit ? Il faudra donc avoir continuellement recours à des métaphores, qui ont toujours l'inconvénient de ne laisser entrevoir la pensée qu'à travers un voile plus ou moins transparent ?

Nous ne nous arrêterons pas à combattre cette double erreur. La dernière seule mériterait quelque attention ; mais il ne serait pas difficile de démontrer, au contraire, que le langage des gestes a moins besoin de métaphores que la parole même (1), puisqu'il est constant que dans toutes nos langues, il n'y a pas un seul mot abstrait qui n'ait d'abord servi à désigner un objet sensible.

On a pu s'apercevoir déjà qu'il n'en doit pas

(1) « Le sourd-muet acquiert promptement dans le commerce de ses camarades l'art prétendu si difficile de peindre et d'exprimer toutes ses pensées, même les plus indépendantes des sens, par le moyen des signes naturels, avec autant d'ordre et de précision que s'il avait la connaissance des règles de la grammaire. Encore une fois, j'en dois être cru, puisque je me suis trouvé dans ce cas là, et que je ne parle que d'après mon expérience..... »

« Le langage dont nous nous servons entre nous n'est tant autre chose qu'une image fidèle des objets que nous voulons exprimer, est singulièrement propre à nous donner de la justesse dans les idées, à étendre notre entendement par l'habitude où il met d'observer et d'analyser sans cesse. Ce langage est vif, le sentiment s'y peint, l'imagination s'y développe. Nul autre n'est plus propre à porter dans l'ame de grandes et de fortes émotions. » (*Observations d'un sourd-muet*, pag. 14 et 15.)

être de même pour le langage des gestes. L'expression des idées intellectuelles y est toujours claire et facile : cette assertion peut paraître d'abord extraordinaire; cependant rien de plus aisé à concevoir.

L'objet extérieur le plus simple, est encore composé; l'idée que nous en avons, est la réunion des qualités par lesquelles il peut affecter nos sens. L'idée d'une pêche se compose de l'idée de sa forme, de sa saveur, de son odeur, de sa couleur, et même de l'arbre qui la produit. Toutes ces circonstances fournissant autant de signes, formeront une description fort bonne pour donner l'idée isolée de la pêche; mais dont la longueur entraverait la marche de la pensée. Il faut donc choisir parmi ces signes; et du moment qu'il y a choix, l'erreur est possible. Il est vrai que ce choix n'est pas arbitraire, et que la préférence est due aux signes qui caractérisent le mieux la chose. Mais cet embarras n'a pas lieu pour les signes relatifs à l'entendement.

Quelque compliqués que paraissent les actes intellectuels, ils s'enchaînent rigoureusement les uns aux autres. Il en est toujours un qui suppose tous ceux qui ont précédé, et qu'il suffit de désigner pour rappeler tacitement tous

les autres. C'est ce dont on se convaincra facilement, si on veut se donner la peine de s'examiner soi-même, sans avoir égard aux différens noms qu'on a donnés à tort ou à raison aux opérations de l'entendement.

Nous verrons que les signes des sourds-muets suivent toujours la plus ou moins grande exactitude des notions de leur esprit. Or, ce que nous connaissons le mieux, c'est nos idées. Elles font, pour ainsi dire, toute notre existence : et la faculté d'exprimer nos pensées nous est aussi naturelle que celle de les former. Il ne faut, pour ainsi dire, que se laisser aller à l'impulsion de notre organisation, pour produire au-dehors tout ce qui se passe au-dedans de nous.

Si l'on veut figurer l'impression qu'un objet a produit sur nous ; après avoir désigné cet objet par un de ses caractères les plus essentiels, le geste indique l'action qu'il exerce sur tel ou tel sens : le visage, qui était auparavant dans le repos, s'éveille, s'anime, et montre que l'*impression* est sentie. On y voit en même temps si la *sensation* en est agréable ou désagréable.

Une physionomie plus recueillie, l'organe qui se dirige sur l'objet qui l'a affecté, le geste

qui s'y joint, rendent sensible cette réaction de l'esprit, que nous appelons *attention*.

L'attention se portant alternativement sur deux objets que les deux mains paraissent approcher, donne lieu à la *comparaison*; notre *préférence* se détermine pour l'un, et nous repoussons l'autre. Le geste et la physionomie se prêtant un mutuel secours, ne laissent sur toutes ces actions aucune obscurité, pas même pour l'esprit le moins pénétrant.

Que l'objet qui avait causé la sensation disparaisse, l'impression reste fidèlement au fond du cerveau (1), confiée à la *mémoire*, et reproduit la sensation. Nos yeux se ferment; mais l'image est comme devant nous; la main qui en dessine la forme, semble en suivre les contours sur le corps même, comme s'il était encore présent. Nous faisons sur ces images les mêmes opérations que sur les objets mêmes; nous *réfléchissons*, nous *jugeons*, nous *raisonnons*; et un sourd-muet aurait saisi l'enchaînement de tous ces actes, plus promptement que je ne l'ai dit ici, et bien plus facile-

(1) Ce n'est là qu'une façon de parler, qui ne préjuge en rien le mécanisme de nos sensations et de la mémoire. Il en est de même du mot *image*.

ment sur-tout que je ne pourrais me faire comprendre d'un enfant parlant.

Je pense donc que si ce langage a quelque supériorité, c'est sur-tout pour l'exposition des actes de l'entendement. Au milieu du vague des mots, qu'on ne corrige pas entièrement par les définitions, puisqu'elles sont formées elles-mêmes de mots, quelquefois non moins indéterminés; on s'égare en discutant, on se cherche sans se rencontrer, chacun fait usage d'une langue différente, on se parle sans s'entendre mutuellement, souvent on ne s'entend pas soi-même. De-là ces querelles interminables, qui font douter si l'homme a un moyen sûr pour arriver à la connaissance de la vérité. Mais si la question pouvait être exposée par signes; dans cette langue qui ne peut être trompeuse, parce que c'est la voix de la nature; il arriverait souvent, je crois, qu'elle acquerrait l'évidence d'un fait incontestable, ou deviendrait une absurdité manifeste à tous les yeux.

La faculté de penser n'est autre que la faculté de percevoir des rapports. Quand nous parlons, c'est ordinairement pour exprimer des rapports saisis par l'esprit entre des objets déjà connus. Il est donc superflu de décrire ces objets, comme si on avait à les faire connaître;

il suffit de les désigner avec précision. Si on retraçait toutes les circonstances qui peuvent servir à les peindre, on obscurcirait la pensée, en détournant l'attention sur des choses accessoires ou étrangères à l'idée principale.

La marche de la pensée est toujours rapide : l'expression en doit être précise pour être claire. Il faut donc, avons-nous dit, faire un choix parmi les signes qui s'offrent pour peindre une idée. Ces signes, pour être exacts, doivent être pris d'un caractère essentiel et distinctif de la chose signifiée. C'est ainsi qu'une dénomination chimique, composée de deux ou trois mots, non seulement désigne clairement la substance qu'on veut, mais elle en marque en même temps la composition, les éléments qui y entrent et leurs proportions respectives.

Ce n'est qu'en rapprochant un objet de tous ceux qui lui ressemblent, et en les comparant avec eux sous tous les points de vue, qu'on parvient à connaître ce qui le distingue au milieu de tous les autres. C'est la comparaison qui donne des notions précises, c'est la comparaison qui produit des signes exacts. Le signe suit l'idée comme son ombre ; il en est la représentation fidèle.

Mais une constante précision dans les idées,

une constante exactitude dans les signes, supposeraient des comparaisons très-étendues, suivies avec ordre et méthode. Et c'est ce qu'on ne peut s'attendre à trouver chez le plus grand nombre des sourds-muets, dont toutes les connaissances sont le fruit de leurs propres observations, sans aucun secours étranger.

Les premiers sourds-muets qui furent réunis par M. l'abbé de l'Epée, en se reconnaissant pour frères d'infortune, n'éprouvèrent pas vainement le désir de se communiquer leurs sensations, leurs souvenirs et leurs réflexions; la nature, qui en avait mis en eux le besoin, leur eut bientôt fourni le moyen de le satisfaire, et le leur fit trouver principalement dans cette disposition à imiter, qui est un des caractères de l'organisation humaine.

Quand ils eurent à figurer un objet pour la première fois, la circonstance qui les avait d'abord frappés, déterminait leur signe. Pour distinguer si ce signe était propre et essentiel à la chose, il eût fallu des connaissances qu'ils n'avaient pu encore acquérir. Il arriva donc quelquefois que la circonstance était passagère et accidentelle; et lorsque le même objet vint à se représenter sous un nouvel aspect, ou qu'il fut nécessaire de montrer l'idée sous d'autres

rapports, le premier signe ne s'y trouva plus conforme; il fut conservé cependant, parce qu'il était déjà adopté, et qu'il leur suffisait qu'il pût être compris. Il eût fallu pour le faire changer, l'autorité d'un maître qui eût bien senti, que si l'inexactitude des notions est la cause de l'inexactitude des signes, les signes faux à leur tour exercent une influence fâcheuse sur la pensée; et qu'il est difficile que celle-ci soit toujours juste, quand ceux-là ne le sont pas.

Mais, je le répète, on n'avait fait aucune attention au langage des sourds-muets entr'eux. C'est là cependant que leur esprit prend toutes les habitudes qui doivent favoriser ou retarder leur instruction, bien plus que chez les enfans parlans qui ont la ressource de la lecture, dont le sourd-muet ne commence à jouir que vers la fin de son instruction.

A cette première source d'inexactitude dans le langage des sourds-muets, vint s'en joindre une autre moins féconde, mais assez remarquable. Un fait s'est passé sous leurs yeux, ou leur a été raconté; le trait le plus saillant devient par allusion un moyen de caractériser tous les faits semblables; la tradition en transmet le signe d'une génération à l'autre; l'anecdote qui y a donné lieu, venant à s'oublier, il

devient presque impossible de saisir le fil de l'analogie qui a conduit de l'idée au signe, et on serait tenté de le regarder comme purement arbitraire. On peut comparer ces signes aux façons de parler proverbiales, qu'on retrouve dans toutes les langues, et qui sont d'un usage plus fréquent dans le peuple. Les sourds-muets qui ont du goût et une instruction solide, font, le moins qu'ils peuvent, usage de ces derniers signes; non pas seulement à cause de leur inexactitude, mais parce qu'ils semblent avoir quelque chose de trivial. Ils sont au vrai langage des signes, ce que sont au français les termes de collège et le jargon du peuple. Aussi quand un sourd-muet veut se faire entendre d'un sourd-muet étranger, il sent la nécessité de renoncer à ces signes, qui ne sont plus entendus au-delà de l'enceinte où ils sont en usage, et il faut qu'il puise ses expressions dans la nature, et les tire de l'essence même de l'idée. Si les signes simplement indicatifs laissent quelque obscurité sur son idée, il l'explique par la description de toutes les circonstances propres à l'éclairer.

Nous remarquerons encore un autre vice de langage peu important en lui-même, mais qui mérite de fixer l'attention de ceux qui s'oc-

cupent de leur instruction, parce qu'il entretient une mauvaise habitude de l'esprit, dont l'influence se fait nécessairement sentir quand ils veulent s'exprimer dans notre langue : je veux parler de cette propension qu'ils ont à revenir, à plusieurs reprises, en gesticulant, sur chaque idée ; ce qui donne souvent à leurs pensées de la diffusion et de l'obscurité ; parce que chaque partie de la proposition se présentant plusieurs fois dans la succession rapide de leurs gestes, on court risque de confondre le sujet et le complément, le conséquent avec l'antécédent, l'actif et le passif.

C'est un embarras que j'ai souvent éprouvé, en épiant la syntaxe de leurs signes. Mais il y a des sourds-muets en qui ce défaut, qui ne tient pas du tout au langage des gestes, se fait à peine remarquer ; et il ne serait pas difficile, je crois, de le faire disparaître presque entièrement chez tous les autres. Il suffirait de leur faire voir, par leur propre expérience, que la pensée est plus claire, que l'expression en est plus facile, quand on s'abstient de ces répétitions fatigantes sur lesquelles le maître pourrait adroitement jeter une teinte de ridicule, que saisirait la malice des uns, et contre lequel l'amour-propre de tous se tiendrait constam-

ment en garde. Il ne s'agirait plus que de maintenir en eux cette espèce d'émulation.

Il ne serait pas aussi facile de réformer les signes inexacts, parce qu'ils remontent à la fondation de l'institution, et qu'un long usage les a profondément enracinés.

Cette difficulté n'aurait pas lieu dans un établissement nouveau. Les élèves y arrivant neufs, sans préjugés comme sans habitudes, l'instituteur pourra les façonner à son gré. Il les amènera sans peine à faire choix de signes toujours justes, qui leur plairont d'autant mieux, qu'ils ont un rapport direct à la chose. Ces signes une fois en usage, se transmettront des uns aux autres, comme une onde limpide coule d'une source pure.

Celui qui veut se consacrer à l'éducation des sourds-muets, avant d'entreprendre cette tâche pénible, n'aura pas manqué de méditer les ouvrages de M. l'abbé de l'Epée et de son digne successeur. Mais ce n'est pas encore assez; pour faire un bon maître, il faut s'être rendu familier le langage naturel des sourds-muets. Le premier point, le plus important pour les instruire, c'est de savoir se bien faire comprendre d'eux.

L'institution d'un système régulier de signes,

demanderait de la part du maître, de profondes méditations pour le préparer, une attention continuelle, des soins assidus pour l'établir avec ses élèves : mais comme leurs progrès le dédommageraient amplement ensuite de toutes ses peines ! Ce travail d'ailleurs n'est pas privé de charmes, pour un esprit capable de les sentir. Qu'y a-t-il en effet de plus intéressant que d'observer la marche de la nature dans le développement de l'homme intellectuel et moral ! Quel spectacle plus digne de toute l'attention du philosophe, que d'assister pour ainsi dire à la formation de l'intelligence humaine, de voir poindre et se développer cette faculté qui élève l'homme au-dessus de tout ce qui l'environne, et le place entre le ciel et la terre !

Enfin, l'histoire de l'instruction des sourds-muets serait l'histoire des facultés intellectuelles ; leur instruction est comme un cours de métaphysique expérimentale.

Grâce aux subtilités dont on a enveloppé l'étude de la métaphysique, a dit un de nos plus habiles professeurs, le nom en est devenu presque synonyme d'obscur et d'ennuyeux. Beaucoup de gens regardent cette étude comme un complément de luxe à l'éducation, dont elle devrait être la base, puisque son but n'est pas seulement de satisfaire une noble curiosité ; mais

d'éclairer l'esprit pour mieux diriger le cœur. S'il est intéressant d'observer ce qui se passe autour de nous, ne l'est-il pas d'avantage d'examiner ce qui se passe en nous-mêmes ? On dit que notre esprit est comme un instrument avec lequel nous pouvons connaître les objets qui nous environnent, mais que nous n'avons rien pour l'apprécier lui-même. Cette objection pourrait avoir quelque chose de spécieux, s'il s'agissait de reconnaître le principe et l'essence même de l'esprit : mais nous ne connaissons pas davantage la nature intime de la matière ; nous ne jugeons des corps que par la manière dont ils nous affectent. Il suffit que nous puissions connaître la manière de procéder de notre esprit, pour voir la source de ses erreurs et les prévenir. Or, cette étude est parfaitement à notre portée.

Mais à l'âge où l'on commence à se replier sur soi-même pour observer la marche de l'esprit, ses opérations sont très-complicquées, et il est bien difficile d'en démêler le principe et les mouvemens. Cette difficulté, bien sentie par Bonnet et Condillac, donna naissance à l'idée ingénieuse d'une statue dont on anime chaque sens tour à tour. Le malheur fut, que cette statue ne put sentir et agir que d'après les idées et le système de celui dont elle recevait la vie.

Quand une fois on a pris une fausse direction , la force et la profondeur de l'esprit ne servent qu'à éloigner davantage de la vérité.

La méthode généralement adoptée dans toutes les sciences physiques, trace, il me semble, la route que l'on devrait suivre. C'est en s'appuyant toujours sur l'expérience, c'est en éclairant tous ses pas du flambeau de l'observation, que les sciences ont fait de notre temps ces rapides progrès, qui chaque jour promettent de nouvelles découvertes.

C'est la nature qu'il faut toujours consulter; la nature, seule base solide de nos connaissances; sans laquelle tous les systèmes de l'homme ne sont qu'inconstance et fragilité, qu'erreur et qu'incertitude. Si la circonspection de cette marche contraint l'élan de l'imagination, elle en prévient aussi les écarts. Les progrès sont quelquefois lents, mais toujours sûrs; chaque pas approche du but; chaque observation ajoute au trésor de la science; aucun fait n'est perdu, il trouve tôt ou tard sa place; ce flambeau, dont l'éclat se nourrit et s'accroît de chaque nouvelle découverte, jette sur les faits connus une lumière qui se réfléchit pour éclairer et faire apercevoir ce qui reste à découvrir.

Il faut de même, pour l'étude de l'entendement, observer la nature, porter un œil attentif sur le berceau de l'homme, le suivre dans son premier âge, pour épier les premières étincelles de l'intelligence. Il faut avant tout abjurer cette opinion trop commune, dont l'erreur a été déjà signalée, que l'enfant n'est point susceptible d'attention; opinion démentie par cette masse d'idées dont il s'est déjà enrichi à l'âge de huit ou dix ans, et qui est plus considérable que celle qu'il y ajoutera dans le cours d'une longue et laborieuse carrière.

Mais on pourra recueillir sur-tout beaucoup de lumières, en observant ces enfans (1) que

(1) On pourrait étudier aussi avec quelque fruit le développement de l'intelligence des aveugles; mais il n'y a qu'un observateur pénétrant, patient et étranger à tout système, qui pourra en obtenir des résultats certains. Les aveugles sont loin d'avoir la même candeur que les sourds-muets; ils sont en général défiants, vaniteux et habiles à cacher leur ignorance. Ils s'expriment comme nous; mais comment savoir s'ils attachent aux mots un sens toujours net? Il en est de même, sous ce dernier rapport, des enfans ordinaires. On leur apprend tout maintenant, excepté à comprendre ce qu'ils disent. Mais, si l'on en croit Fénelon, on ne saurait de trop bonne heure leur donner des idées justes. *Avant qu'ils sachent parler, dit-il, on peut les préparer à l'instruc-*

la privation d'un sens tient éloignés de la société, mais en même temps de l'orgueil de nos préjugés. Si vous voulez plus tard diriger le sourd-muet, il faut long-temps vous borner à le suivre et à recevoir ses leçons ; et vous serez peut-être étonné d'apprendre de lui des vérités qui, enveloppées auparavant des rêves de l'esprit humain, avaient échappé à la sagacité de profonds penseurs. En observant les sourds-muets, en étudiant leur langage, il faut user d'une sage circonspection, s'attacher à distinguer avec précision ce qui leur est propre, de ce qui serait l'effet d'une influence étrangère. Moins le sourd-muet est instruit, plus on doit avoir de confiance aux observations qu'il fournit : si ses signes sont insuffisans pour bien exprimer son idée, on découvrira presque toujours que c'est parce qu'il ne l'aura pas examinée sous toutes les faces ; car, je le répète, le signe suit pas à pas la pensée, comme une ombre qui en prend toutes les formes.

Si le sourd-muet est instruit, il saura mieux nous développer ses conceptions. Il nous four-

tion ; il faut, dans les éclaircissemens qu'on leur donne, que les paroles soient aidées des tons et des gestes. (Educ. des filles.)

nira des renseignemens curieux. Mais comment pourrons-nous, comment pourra-t-il lui-même démêler ce qui lui est propre, de ce qui est le résultat des suggestions de ses maîtres, et même de l'usage de nos langues ? Nous-mêmes, pouvons-nous toujours démêler le principe de nos opinions, de nos espérances, de nos craintes et de nos déterminations ?

Comment on peut établir un système régulier de signes.

Nous avons déjà parlé de la nécessité d'établir un système régulier de signes ; nous n'avons pas dit comment on y peut parvenir.

Les signes des idées intellectuelles, ceux de nos sensations, de nos sentimens, ne présentent ni difficulté ni incertitude. Pourvu que l'instituteur ne cherche pas à les calquer sur les mots de sa langue, ils ne peuvent manquer d'être justes ; et les rapports qui se trouvent entre les idées, se retrouveront aussi dans les signes correspondans.

Mais pour les objets sensibles, il faut faire un choix entre plusieurs signes également naturels, mais qui caractérisent l'objet d'une manière plus ou moins précise.

Les objets sensibles se partagent en deux grandes classes : 1° les corps tels que nous les trouvons dans la nature ;

2° Modifiés par la main et pour le besoin de l'homme.

Les signes de ceux-ci se tirent, 1° de leur matière ; 2° de leur façon ; 3° de leur usage, et aussi de leur forme extérieure. C'est la partie du système qui présentera le moins de régularité, parce que tous les ouvrages de l'homme portent la marque de son inconstance. Mais, d'un autre côté, ses besoins sont toujours et par-tout à peu près les mêmes ; et comme c'est de là que se tirent fréquemment les signes, ils ne manqueront pas, sous ce rapport, de ce caractère d'universalité qui distingue le langage des gestes.

Les signes des êtres naturels se prennent dans leur organisation, dans leur manière d'être et dans tous les caractères sur lesquels reposent les classifications naturelles.

Si l'on présente à un sourd-muet un objet ou le dessin d'un objet connu, et qu'on le mette dans la nécessité d'en donner le signe ; il n'est pas à présumer que, parmi tous les attributs dont la réunion constitue cet objet, l'enfant s'arrête tout de suite au caractère essentiel ; il

est à croire au contraire que c'est une circonstance accidentelle qui le frappera d'abord et déterminera son signe. Si l'instituteur s'arrête là, il n'aura qu'un signe inexact; mais qu'il place l'objet sous un point de vue qui fasse disparaître la circonstance accidentelle; ou bien qu'il rapproche de cet objet, un autre objet auquel le premier signe pourrait également convenir, et qu'il mette de nouveau son élève dans la nécessité de les distinguer; il obtiendra un signe plus caractéristique. En éliminant ainsi par des rapprochemens successifs les caractères généraux, on parviendra à trouver les signes naturels, génériques et spécifiques.

Si l'expérience, plusieurs fois répétée sur différens sujets, donne toujours le même résultat, on ne pourra conserver aucun doute sur la justesse du signe.

Ce procédé, qui paraît lent, ne l'est réellement que dans le commencement. Les caractères généraux étant bientôt connus, le sourd-muet ne s'y arrêtera plus et marchera à la découverte des caractères distinctifs. Tous ses signes seront le produit d'opérations analytiques, et rappelleront autant d'idées claires et précises.

C'est un principe analogue qui a donné le

(69)

jour aux nomenclatures modernes des sciences naturelles , et a puissamment contribué aux progrès qu'elles ne cessent de faire.

Il faut donc suivre la même route pour obtenir le même succès. Mais tous ceux qui entreprennent l'éducation des sourds-muets , les parens , qui souvent ne peuvent se résoudre à se séparer de leurs enfans , dont l'infirmité les leur rend plus chers ; n'ont pas toujours les connaissances et sur-tout l'expérience nécessaires pour former un système régulier de signes. Je pense donc que ce sera rendre un grand service aux sourds-muets, que de présenter dans une classification méthodique , avec les signes propres, tout ce qu'ils ont intérêt de connaître, les idées et les rapports des idées; ou autrement, la nomenclature des êtres physiques et intellectuels, et celle des élémens du discours.

Nous éprouverons sur les sourds-muets, comme sur une pierre-de touche, chaque partie de ce travail, que nous n'aurions pas osé entreprendre sans les puissans secours que nous trouvons dans les conseils de M. l'abbé Sicard, et dans les travaux de tant d'hommes de génie qui se sont occupés de caractériser et de classer les êtres naturels. Nous n'aurons quelquefois

besoin que de traduire leurs nomenclatures; nous les prendrons du moins toujours pour modèles, en évitant toutefois d'en faire une servile copie; car le naturaliste envisage les choses sous un autre point de vue que nous ne devons le faire. Il voit dans la nature comme une immense chaîne qui, commençant à l'homme, embrasse en descendant l'universalité des êtres, et il cherche à découvrir la liaison des anneaux dans les rapports d'organisation que lui offrent les diverses espèces. Mais l'homme est naturellement enclin à tout rapporter à soi-même. Soit orgueil présomptueux, soit juste sentiment de sa supériorité, ou simplement instinct de sa conservation, il se fait le centre de la création; il ne considère les êtres qui l'entourent que par les rapports qu'ils ont avec lui-même; c'est de là qu'il prend intérêt à les connaître; c'est de là aussi que les sourds-muets tirent le plus souvent leurs dénominations génériques ou spécifiques. Comme nous les prenons pour guides, nous adopterons ces signes, toutes les fois qu'ils ne tiendront pas à des habitudes purement locales.

Tous ces signes, avec les mots français correspondans, seront distribués par groupes,

comme se disposent naturellement nos idées en se formant. Chaque groupe occupera un tableau particulier renfermant des objets de même nature, ou du moins qui offrent beaucoup de rapports communs et un grand nombre de points de contact. Les groupes, caractérisés chacun par un ou plusieurs signes généraux, seront subdivisés, s'il le faut, en genres, les genres en espèces. Les signes réunis de la classe du genre, de l'espèce, et le plus souvent du genre et de l'espèce seulement, donneront l'idée la plus complète de celle-ci. Nous ajouterons par-tout où il sera nécessaire, une double explication par signes et en français, avec des exemples convenables.

Tous ces tableaux se suivront à peu près dans le même ordre où les enfans éprouvent le besoin d'acquérir les notions qui y seront expliquées. Leur série complète formera un cours-pratique d'éducation que les maîtres et les parens qui veulent eux-mêmes instruire leurs enfans, pourront suivre *presque* pas à pas; car ces groupes ne doivent ni ne peuvent toujours s'enchaîner rigoureusement. Il faut d'ailleurs laisser quelque latitude à l'intelligence du maître, qui même, en suivant une marche méthodiquement tracée d'avance, doit profiter de

toutes les circonstances, pour exciter habilement la curiosité de ses élèves, et leur faire de l'instruction un besoin, et un plaisir de sa leçon.

Ce n'est qu'après avoir étudié tous les groupes partiels, qu'ils peuvent saisir les rapports qui les lient entr'eux. On détruirait le charme si puissant de la variété, en voulant tout enchaîner d'abord par un mode uniforme de classification, ce qui d'ailleurs n'est pas sans difficultés, parce qu'il se trouve nécessairement des genres, des espèces qui se refusent à tous les systèmes des classificateurs. Les rapports par lesquels on cherche à les lier seront toujours vagues ou arbitraires (1).

Mais s'il est contraire à la nature des choses, de tout soumettre à un système général et uniforme; il serait plus contraire encore au mode de développement de notre esprit, de ne recon-

(1) Pour classer convenablement ces groupes, il ne faudrait pas les placer les uns au-dessous des autres par division et subdivision, comme cela se pratique dans les classifications systématiques, où l'on s'impose la loi de ne laisser le choix qu'entre deux propositions opposées; il faudrait les disposer comme les provinces dans une carte géographique, de manière qu'on saisît d'un coup-d'œil les rapports combinés de chaque genre avec tous les genres voisins.

naître dans la nature que des individus isolés.

La manière la plus ordinaire dont nous acquérons nos connaissances, c'est, quoiqu'on en ait pu dire, en commençant par des idées de genre. Les caractères génériques (1) sont les plus apparens, les premiers qui nous frappent; ce n'est qu'ensuite, lorsque nous avons examiné l'objet dans ses parties, en le comparant avec d'autres objets analogues ou différens, que nous nous formons l'idée spécifique. Quand un arbre se présente à nos regards, nous ne voyons d'abord que cette apparence extérieure commune à tous les arbres; ce n'est qu'après en avoir observé le port, les feuilles, l'écorce, la fleur, le fruit, que nous commençons à nous former l'idée de l'individu et de l'espèce. L'oiseau qui traverse l'air ne nous laisse voir de même que quelques caractères génériques de l'oiseau. Enfin, combien de gens n'ont que des idées génériques dans les notions mêmes les plus vulgaires. Pour le plus grand nombre des habitans de Paris, un orme est un arbre, un charme est un arbre, et rien de plus. Parlez-leur d'un hêtre, d'un érable, d'un pla-

(1) Les mots *genre* et *générique* sont pris ici dans un sens un peu plus étendu que d'ordinaire.

tane; vous ne réveillez qu'une idée générique, la notion est exactement la même, les noms seuls sont différens. Comment donc a-t-on pu soutenir que nous n'avons d'abord que des idées spécifiques, et que les premiers noms donnés aux objets étaient des noms individuels? Toutes les langues, au contraire, même les plus barbares, nous offrent des exemples de cette manière de désigner les objets par une double dénomination générique et spécifique, que Linné a introduite dans les sciences, en se conformant à la marche naturelle de l'esprit. Les dénominations spéciales n'ont certainement été créées que long-temps après, et seulement pour les objets qu'on a constamment sous les yeux, qu'on est intéressé à distinguer du premier coup-d'œil, et où par conséquent on s'est habitué à reconnaître de suite les caractères propres (1).

Les idées génériques ne sont donc pas *toutes*

(1) On a même multiplié ces dénominations pour chaque espèce, selon le degré d'importance qu'on y attachait. Ainsi les Tartares ont, pour désigner le cheval, plusieurs centaines de noms qui en indiquent non seulement l'âge, les variétés, mais encore la couleur et les diverses allures; et les Arabes en ont porté le nombre à plus de mille.

abstraites ; comme on l'a prétendu ; elles sont le plus souvent, le résultat de la première perception des objets extérieurs. Mais les idées générales sont vraiment des abstractions, produit d'un plus ou moins grand nombre d'analyse ; et l'esprit ne peut jamais les saisir immédiatement. Si vous prononcez le mot arbre, vous rappelez une idée nette à tous ceux qui entendent le français ; mais en serait-il de même si vous disiez essence, corps, matière, substance, etc. ? Ces mots ne rappellent à l'esprit que quelques vagues attributs qui ne se présentent jamais à nous, que recouverts pour ainsi dire par d'autres attributs plus sensibles, sans lesquels ils ne sont rien, et dont cependant l'esprit les a séparés par une pure fiction, pour les considérer isolément comme des êtres réels. Ce sont, a dit Condillac, des fantômes qui ne sont palpables qu'au tact du philosophe.

Le plan que nous venons d'indiquer, conforme, ce nous semble, à la nature, dans le développement de nos idées, sera à la portée des plus petits enfans ; il offre dans sa distribution une agréable variété, en même temps qu'il écarte l'arbitraire et prévient la fatigue.

Un tableau synoptique général facilitera la recherche des signes qu'on voudra connaître.

Ce travail sera terminé par un petit traité de la syntaxe du langage des gestes, telle que nous l'avons observée chez les sourds-muets. Nous y joindrons quelques morceaux en différentes langues avec la traduction par signes. Nous n'attendrons pas même que cet ouvrage, qui demandera encore du temps, soit entièrement terminé, pour mettre le public à même de juger de notre travail; nous nous proposons de publier, sous peu, les parties les plus usuelles de la nomenclature, avec quelques dialogues familiers. Nous en disposons les tableaux pour les *lythographier*.

Je n'ai pas besoin de dire combien cet ouvrage évitera de peines, de recherches et de tâtonnemens aux instituteurs; j'ai déjà exposé les avantages immédiats qui en résulteront pour les élèves; en leur donnant ainsi la facilité d'étudier eux-mêmes et avec méthode, on peut compter qu'on épargnera les deux tiers du temps, ordinairement consacré à leur instruction.

Enfin, je pense que le langage des signes pourra être rapidement porté à un degré de perfection qui le rende digne d'être présenté comme moyen général de communication, de près comme de loin (car il faut à peine quel-

ques jours pour apprendre à écrire le geste);
 moyen d'autant plus sûr et plus facile, que
 nous en portons le principe en nous-mêmes,
 et qu'il n'est autre chose que ce langage naturel
 commun à tous les hommes, et dont il nous
 reste à parler.

Il est évident que si l'on veut que les
 sourds-muets puissent s'instruire et se
 perfectionner, il faut leur donner un
 langage qui leur soit naturel, et qui
 leur soit commun avec tous les hommes.
 C'est pourquoi on a cherché à leur
 faire apprendre le langage des signes,
 qui est le langage naturel des sourds-
 muets, et qui est le langage commun
 à tous les hommes. Mais on a vu que
 ce langage n'est pas suffisant pour leur
 instruction, et qu'il faut leur en
 donner un autre, qui leur soit plus
 utile et plus étendu. C'est pourquoi
 on a cherché à leur faire apprendre
 le langage écrit, qui est le langage
 commun à tous les hommes, et qui
 leur est plus utile et plus étendu que
 le langage des signes. Mais on a vu
 que ce langage n'est pas suffisant pour
 leur instruction, et qu'il faut leur
 en donner un autre, qui leur soit plus
 utile et plus étendu. C'est pourquoi
 on a cherché à leur faire apprendre
 le langage naturel, qui est le langage
 commun à tous les hommes, et qui
 leur est plus utile et plus étendu que
 le langage des signes et le langage écrit.

DU LANGAGE NATUREL.

Nous avons vu qu'il y a des signes par lesquels se transmettent immédiatement et comme par instinct, nos affections et nos pensées. L'ensemble de ces signes, qui sont naturels à tous les hommes et compris en tous les lieux, forme un langage beaucoup plus riche qu'on ne le croit communément; il suffit à tous les besoins de l'esprit et du cœur.

En parlant du langage naturel, je crains d'avoir fait naître quelque prévention défavorable. On a beaucoup écrit sur l'origine du langage : après tant de frais d'esprit et d'érudition, il semble qu'il ne doit plus rien y avoir de neuf à dire sur ce sujet; et si la question n'était pas résolue, il paraîtrait permis de la croire insoluble. Il arrive quelquefois cependant que les plus beaux génies s'égarerent dans les hautes régions où leur imagination les emporte; les esprits supérieurs aiment assez à puiser aux sources qui sont hors de l'atteinte du vulgaire;

souvent ils vont chercher vainement au loin la vérité qui était à leurs pieds, et qu'un autre moins habile, mais plus heureux, trouvera par la simple observation de la nature.

Au reste, je ne viens pas ajouter un nouveau système à tant de systèmes ingénieux ou profonds. Condillac, et avant lui Vossius et T. Reid (1), avaient déjà parlé *du langage naturel du genre humain*. En présentant la même opinion sous un autre point de vue, je porterai quelques faits à l'appui de leurs raisonnemens.

Il serait trop long de retracer et de réfuter en détail toutes les explications qui ont été données de l'origine de la parole, depuis Diodore de Sicile jusqu'à nos jours; mais en les rappelant succinctement, elles pourront donner lieu à quelques observations intéressantes.

Quoique ces opinions diffèrent toutes entre elles, quant aux moyens, on peut les réduire, en principe, à quatre chefs :

1^o Demander quelle fut l'origine de la parole, disent les uns, c'est demander quand l'homme commença de parler, de voir, d'en-

(1) *Recherches sur l'entendement humain, d'après les principes du sens commun*, cap. v, § 5.

tendre, de marcher (1). Selon eux, notre premier père aurait parlé comme le lion a rugi, le rossignol a gazouillé; et l'on retrouverait les traces de cette langue primitive dans un grand nombre de racines communes à toutes les langues, qui ne seraient elles-mêmes que des dialectes de la langue d'Adam. Ils cherchent encore à s'appuyer de la conformation des organes de la voix, et des rapports du son articulé avec l'instrument qui le produit;

2° D'autres, au contraire, soutiennent que la parole n'est pas naturelle à l'homme, et que l'homme n'a pu l'inventer; car la parole serait indispensable pour inventer la parole. Et puisque l'homme parle, c'est que Dieu lui a appris à parler. J.-J. Rousseau, dans son Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes, adopte ce raisonnement sans en énoncer précisément la conclusion, qui sape son système par la base;

3° D'autres, et cette opinion est encore suivie par Rousseau, cherchent à démontrer comment l'homme né sauvage et privé de tout moyen de communication, a pu inventer les

(1) C. de Gêbelin, *Histoire naturelle de la parole*, avec un discours préliminaire et des notes par M. le comte Lanjuinais.

langues. Ils ne tiennent tous, point ou presque point compte du vrai langage naturel. Ceux-même, parmi eux, qui en ont fait mention, l'ont regardé comme purement accessoire, et borné à la seule expression des objets sensibles; ils ont laissé, par conséquent, toute entière la principale difficulté, c'est-à-dire, le passage des signes d'idées *sensibles*, aux signes d'idées purement *intellectuelles* (1). On a pu voir, par ce qui précède, que cette objection empruntait toute sa force de l'ignorance du langage naturel.

(1) On a fait une grande difficulté de l'invention du verbe substantif, sans lequel, si l'on en croyait certains grammairiens, il n'y aurait ni proposition ni jugement. Ils font, par conséquent, dépendre de ce petit mot toute l'intelligence humaine. Il n'y a pas à leur objecter que l'acte de la pensée est indépendant des mots; mais ils auraient pu voir aisément que rien n'est plus commun que la suppression de ce verbe. Il y a beaucoup de langues où l'on n'en fait presque jamais usage; je crois même qu'il y en a plusieurs où il n'existe pas, au moins comme verbe-lien. On m'a dit que cela a lieu pour la langue *franque*, cette espèce d'italien qui est en usage dans les Echelles; cela est ainsi du moins pour le français corrompu qui se parle dans nos colonies. Tout barbares que sont ces jargons, encore sont-ils l'expression de la pensée.

4° La dernière opinion, fondée sur l'observation et le raisonnement, explique, ce nous semble, de la manière la plus satisfaisante, l'invention des langues, par le moyen d'un langage non institué, commun à tous les hommes.

Les animaux ont un langage propre à chaque espèce.

La nature a établi entre les animaux de chaque espèce des relations nécessaires. Dans la dépendance mutuelle où elle les a placés, elle leur a donné la faculté de se communiquer, et de réclamer, les uns des autres, les secours dont ils ont besoin, soit pour la conservation individuelle, soit pour la conservation de l'espèce. Des cris, des chants, d'autres moyens encore, qui, alors même qu'ils se dérobent à la faiblesse de nos sens, se manifestent par des effets presque merveilleux; tel est le langage qui a été départi à tous les êtres animés, et qui est toujours proportionné à leurs besoins; peu développé dans ceux qui errent isolés; plus étendu dans ceux qui vivent en troupes; et bien plus encore dans ceux dont la réunion en communautés, en petites républiques, établit des rapports plus multipliés entre les individus,

et nécessité le concours de toutes les volontés vers un but commun.

Les exemples se présenteraient en foule à l'appui de cette opinion ; je ne prendrai que quelques-uns des plus vulgaires. Voyez nos animaux domestiques, ceux qui peuplent nos basses-cours. Ne s'entendent-ils pas entre eux ? Les petits fuient et se cachent ou accourent à leur mère, selon le cri que celle-ci a fait entendre. Les poules se pressent autour du coq dont le cri annonce qu'il a trouvé quelques grains ; si une d'entre elles aperçoit un épervier qui plane dans l'air, elle donne un signal d'alarme qui se répète à l'entour ; les poussins se réfugient sous les ailes maternelles ; tout fuit ou tremble.

L'instinct est un de ces mots commodes qui, à peu de frais, tirent d'embarras, dans ce qu'on ne veut pas ou qu'on ne sait pas expliquer. On a, tour à tour, trop ou trop peu accordé à l'instinct ; mais en donnant à cette impulsion machinale (car l'instinct n'est autre chose) toute l'étendue possible, on ne peut raisonnablement reconnaître son influence, qu'autant que les effets sont par-tout et toujours les mêmes dans les mêmes espèces. Si nous voyons deux animaux prendre deux routes différentes pour arriver au même but ; agir conformément

(84)

à un plan commun , le modifier selon l'occasion ; il faudra bien convenir qu'il y a là quelque chose de plus que l'instinct.

Quand deux loups se réunissent pour chasser de compagnie , quelquefois l'un des deux se présente devant le troupeau qu'il convoite , et attire à sa poursuite chiens et berger. Pendant ce temps , les moutons restent à la merci de l'autre loup , qui en égorge autant qu'il en peut emporter au fond des bois. S'il faut poursuivre un animal dont la légèreté et la vigueur pour courir , les mettrait en défaut ; ils ont recours à la ruse : l'un se place en embuscade , tandis que l'autre se met en campagne à la poursuite de sa proie ; lorsqu'il se sent épuisé , il détourne adroitement la bête qui est déjà fatiguée , vers le taillis où s'est tapi son compagnon qui , l'entreprenant avec des forces toutes fraîches , la pousse , et l'a bientôt mise aux abois. Dira-t-on encore ici que ces animaux ne font qu'obéir à l'impulsion d'un instinct aveugle et irréfléchi ? Sans un langage , pourraient-ils concerter leurs dispositions , arrêter leur plan , convenir de leur rôle , s'assigner à chacun sa place et son emploi ?

Observez les abeilles et les fourmis qui sont journallement sous nos yeux. Cette foule d'ac-

cidens qui peuvent, à chaque instant, menacer leurs républiques, et qui, variés à l'infini, exigent la même diversité dans les moyens de défense; comment y remédier sans un langage, à l'aide duquel l'ordre est rétabli, les efforts convenablement dirigés, et la résistance appropriée à la nature du danger?

Ce langage est toujours constant dans chaque espèce, parce qu'il est le résultat nécessaire de l'organisation, qui ne varie point. Le développement et le jeu des organes le produit. Ce n'est d'abord que l'effet involontaire de leur réaction contre une impression physique; mais la fréquente coïncidence de l'impression et du cri, par exemple, fait que celui-ci devient le signe représentatif de celle-là, qui, à son tour, peut rappeler l'objet qui l'a produite. Ainsi se forme leur langage, sans peine, sans travail. C'est la nature qui en fait tous les frais.

La parole n'offre point le même avantage à l'homme.

L'homme seul semblerait privé de cet avantage; ce n'est qu'après un long apprentissage qu'il parle, et entre en communication avec

les autres hommes (1). Et dans quelles étroites limites ne reste-t-il pas toujours resserré ! C'est ce qui a fait dire à Vossius : Que la condition des animaux, qui passent vulgairement pour brutes, est bien préférable à la nôtre.

L'hirondelle, qui, sur les ailes du printemps, incessamment voyage d'un climat à l'autre, par-tout où elle rencontre des hirondelles, elle retrouve une patrie, une famille à qui sa voix n'est pas étrangère. Mais l'homme a quitté à peine le sol qui l'a vu naître, il aperçoit encore la fumée qui s'élève du toit paternel, que déjà l'expression de sa pensée ne va plus réveiller la pensée de l'étranger qui l'écoute, et sa voix ne fait entendre à l'oreille vainement attentive, qu'un son confus et bizarre.

Le voilà au milieu de ses semblables, comme s'il était d'une autre espèce. La diversité des langues, dit saint Augustin, éloigne l'homme de l'homme, et c'est vainement qu'ils ont été formés sur le même modèle. En effet, les montagnes, les fleuves, les distances qui séparent

(1) Cela n'est vrai que dans l'opinion des auteurs qui n'ont vu d'autre moyen de communication que la parole.

les hommes, sont de faibles obstacles auprès de ceux qui naissent de la parole.

De l'origine naturelle de la parole.

Cependant au milieu de cette diversité de langues qui changent continuellement et avec les lieux et avec le temps, quelques auteurs ont cru reconnaître les traces d'une langue primitive et naturelle. La différence des idiomes est à leurs yeux avantageusement balancée par le grand nombre de racines qu'ils prétendent être communes à tous.

Je ne chercherai pas à contester les avantages de l'étude de l'étymologie; je ne chercherai pas à démontrer combien sont souvent vagues et incertains (1) les principes de cette

(1) Ce que je dis n'a rapport qu'aux racines prétendues primitives. L'étude des étymologies prochaines est pleine d'agrément et d'utilité.

Grâce à la latitude que se donnent les étymologistes, chaque langue a pu, au gré du caprice, mais toujours conséquemment aux principes de la science, recevoir les honneurs de la langue primitive, et donner naissance à tous les autres dialectes. L'hébreu fut longtemps en possession de ce privilège; mais ensuite chacun lui substitua sa langue propre, ou celle qu'il affectionnait; un Flamand veut que ce soit le flamand;

science, où un esprit prévenu peut trouver tout ce qu'il veut, comme les enfans aperçoivent, dans les vagues contours des nuages, toutes les figures, au gré de leur imagination.

un Suédois, le suédois; d'autres, le scythique, le latin, le grec, le syriaque, l'abyssinien, le celtique, et maintenant commence le tour du sanscrit, qui a d'ailleurs des rapports nombreux et incontestables avec la plupart des langues de l'Europa, et particulièrement avec les langues germaniques.

Si j'avais à diriger le choix d'un étymologiste, je lui conseillerais de prendre, comme Webb, le chinois pour base de son roman; lui recommandant sur-tout de s'attacher uniquement aux sons de la langue, sans s'embarrasser de l'étude des livres ni même des caractères; car cela pourrait lui donner des scrupules.

Tous les mots radicaux passent pour monosyllabiques; on peut considérer aussi les mots chinois comme tels. Or, qu'on prenne un radical quelconque dont la combinaison des lettres puisse se retrouver en chinois, on est presque certain d'y trouver ce radical avec un sens analogue. La preuve *mathématique* en est facile. La langue parlée des Chinois, la seule dont les étymologistes puissent tirer parti, est composée d'environ 350 mots, mono ou polyphongues (car on ne doit pas tenir compte des accens). Leur écriture a plus de 80,000 signes; pour ne prendre que les caractères usités, nous n'en compterons que 40,000. Chaque signe écrit répond à un des 350 mots, ce qui en donne 114 pour chaque mot, l'un dans l'autre. Mais chacun de ces 114 signes

Si la parole est naturelle à l'homme, pourquoi donc tant de veilles et de pénibles recherches? L'enfant dont les organes commencent à s'affermir, devrait naturellement parler, sans les leçons de sa nourrice; et sa langue serait la même, sur quelque point du globe qu'il eût reçu le jour.

On connaît l'expérience de ce roi d'Egypte

peut être pris dans plusieurs sens différens; mettons-en trois seulement, cela produira 342 significations. Considérant qu'on n'exige pas toujours une identité parfaite de sens, mais seulement une certaine analogie, ce qui multiplie les chances favorables, nous pourrions, sans exagération, quadrupler et quintupler ce nombre; en le doublant seulement, nous aurons 684. Mais à cause des retranchemens, des additions, des permutations de voyelles ou de consonnes, que les étymologistes se permettent, parce que les mots ont dû nécessairement éprouver des changemens analogues en se répandant sur la terre; chaque mot radical peut, *en restant le même*, se présenter sous les formes d'un nombre indéterminable de mots; mettons-en seulement dix. Chaque racine correspond donc à 10 mots chinois, dont chacun offrira 684 significations, ce qui donne une somme de 6840 sens différens, parmi lesquels l'étymologiste pourra choisir tout à son aise. Le nombre des mots chinois n'étant que de 350, on aura les chances favorables dans le rapport de 6840 à 350, ou de 19 à 1.

Et voilà la certitude de ces *étymologies!*

dont parle Hérodote, qui, pour reconnaître quelle était la langue primitive, fit élever un enfant dans le silence, et parmi des chèvres, et supposa qu'il parlait phénicien, parce que, imitant le cri de la chèvre sa nourrice, il faisait entendre un son approchant du mot *bec*, qui signifie *pain* en phénicien. Quintilien dit quelque part, que toutes les fois qu'on a tenté cette expérience, elle n'a produit que des muets. Deux rois tartares ayant, dit-on, renouvelé cet essai, obtinrent un résultat semblable. Mais qu'avons-nous besoin du témoignage de l'histoire, quand le simple bon sens suffit ? Si cette opinion avait le moindre fondement, quand un homme est jeté sur une terre étrangère, la nature lui inspirerait des mots propres à exprimer et ses désirs et les besoins ordinaires de la vie; et ces mots se reconnaîtraient dans toutes les langues.

Mais bien loin qu'elles offrent cette ressemblance, les sons mêmes, ces élémens matériels de la parole, ne sont pas analogues dans les diverses langues, et il y en a d'usités chez tel ou tel peuple, que les organes d'un étranger ne peuvent imiter, s'ils n'y ont été exercés dès l'enfance.

Cela réfute, en même temps, ceux qui ont

prétendu prouver l'origine naturelle de la parole, par la comparaison de l'instrument vocal et du son articulé, dont ils admirent les rapports, comme si ce n'était pas une condition nécessaire, et comme s'il se pouvait faire que l'effet ne fût en relation avec la cause.

De l'origine divine de la parole.

Mais en nous accordant que la parole n'est point naturelle à l'homme, et qu'il est absurde de soutenir que notre premier père a parlé, de même qu'il a marché, qu'il a vu, qu'il a entendu; on dira encore, s'appuyant, en apparence, de l'autorité la plus respectable, que c'est un don que l'homme tient de la bonté du Créateur, et qu'il en a fait usage de tout temps. Mais d'abord n'y a-t-il pas une sorte de contradiction à dire que la parole nous vient de Dieu, et qu'elle ne nous est pas naturelle? Car qu'est-ce que la nature, sinon la manifestation de la volonté du Créateur?

Nous voyons dans l'écriture que Dieu parlait à Adam et s'entretenait avec lui. Mais faut-il prendre à la lettre les expressions des livres saints; et croire que Dieu faisait entendre à Adam des sons articulés, et, pour être rigoureux, les mêmes mots qui sont rapportés dans

la Genèse? Il faudrait donc admettre aussi que, même avant la formation des éléments, Dieu aurait prononcé ces mots par lesquels Moïse peint, d'une manière si souvent et si justement admirée, la toute-puissance du Créateur. Mais cette sorte de figure est si usitée dans toutes les langues, qu'il serait superflu d'en citer des exemples. On dit parler au cœur, aux yeux, etc. Et, pour ne point sortir de l'écriture, il n'est presque pas de psaume qui ne nous offre des exemples semblables. David admirant les préceptes de Dieu inscrits dans les merveilles de la création, s'écrie : « Les cieux racontent la gloire de l'Eternel, et le firmament publie les œuvres de ses mains.... Ce ne sont point des paroles, ce ne sont point des discours dont les sons ne se fassent point entendre. »

Les langues ont été faites pour les besoins de l'homme, et toutes les expressions en sont appropriées à la nature humaine, ou même à nos relations ordinaires; et lorsqu'il nous faut parler des choses surhumaines, les expressions nous manquent, et nous sommes forcés de nous servir de mots relatifs à notre manière d'être. Il est nécessaire alors que l'intelligence supplée à l'insuffisance de la parole, et que, sans s'arrêter, pour ainsi dire, à l'écorce des

(93)

mots, l'imagination pénètre plus à fond, pour trouver moins ce qu'ils expriment que ce qu'ils ne font qu'indiquer.

Notre ame, resserrée dans ses liens corporels, n'est avertie de l'existence des objets extérieurs que par les vibrations des parois de sa prison; et pour aller jusqu'à une autre ame, il lui faut traverser une double barrière. Enfin, nous parlons aux sens pour nous faire entendre à l'esprit. Mais une pure intelligence ne connaît point ces obstacles; et pour faire connaître ses préceptes à notre premier père, Dieu éclaira son esprit, sans avoir besoin de parler à ses oreilles.

Et d'ailleurs, pour qu'Adam eût pu comprendre les mots qu'il aurait entendus, il eût fallu qu'il en connût d'avance la valeur. Veut-on que cette connaissance lui ait été inspirée? Mais cela suppose nécessairement aussi l'inspiration immédiate des idées et des pensées dont les mots sont les signes extérieurs. Et alors à quoi eût servi la parole entre Dieu et l'homme?

La volonté de Dieu ne peut se séparer de son effet. Il dit que la lumière soit; et la lumière fut. Quand ces paroles sublimes viennent de nous donner une si haute idée de sa toute-puissance, ne répugne-t-il pas à la raison

de se figurer l'auteur et le principe de toutes choses , analysant et énonçant l'un après l'autre les divers élémens d'une pensée, tandis que le plus faible rayon de sa lumière in-créée, en ferait jaillir des milliers dans le cer-veau de l'homme.

Il me semble donc qu'on ne peut appuyer l'opinion de l'origine naturelle de la parole sur la tradition et la révélation (1), non plus que sur l'étymologie et sur la conformation des organes de la voix.

(1) Je ne crois pas avoir rien dit de contraire à la religion. Cependant je me trouve heureux de pouvoir prévenir toute accusation, en appuyant mon opinion de l'autorité d'un savant théologien, le P. Simon Richard, qui lui-même cite saint Grégoire de Nysse. « Saint-Grégoire, dit-il (*Histoire critique du vieux testament*, 1685. cap. xxiv, pag. 84 et 86), se moque de ceux qui croient que Dieu a été le premier inventeur de la langue qu'Adam et Eve ont parlé; ce qu'il appelle une sottise et une vanité ridicule des Juifs, comme si Dieu, ajoutait-il, avait été un maître de grammaire qui eût appris à Adam une langue qu'il aurait inventée.... Dieu a donné aux hommes un entendement pour raisonner, dont ils se sont servis pour exprimer leurs pensées en inventant les mots. Cette opinion de saint Grégoire de Nysse semble être opposée aux paroles de l'écriture; mais il prévient cette objection, et y répond en niant absolument que Dieu ait parlé aux hommes de la ma-

La parole est-elle une invention humaine?

Mais d'où l'homme tiendra-t-il la faculté de se communiquer? En est-il uniquement redevable aux efforts de son génie? La nature, cette mère tendre, qui toujours proportionne ses dons aux besoins de ses enfans, aurait-elle dérogé une seule fois à sa loi constante, pour refuser à l'homme, pour lequel elle s'est montrée d'ailleurs si libérale, un bien qu'elle accorde à tous les êtres animés, et qu'il réclamait avant tout, parce que c'est la chose la plus nécessaire à son bonheur? Car la vie animale compte pour si peu dans son existence, que sans cet échange continuel de pensées et d'affections, qui est pour lui un besoin non moins pressant que celui de sa subsistance, et qui, partageant les peines et les plaisirs, allège les unes, double les autres, l'homme traînerait tristement sa vie comme un pesant fardeau.

nière qu'on l'entend ordinairement. Il prétend que Moïse attribue à Dieu un langage avec les hommes pour s'accommoder à leur faiblesse; et que par ce langage nous devons seulement entendre les signes de la volonté de Dieu. C'est ainsi qu'on lui attribue des bras, des mains, etc. »

Les partisans de la perfectibilité indéfinie, diront peut-être que cette rigueur du sort n'est qu'apparente, et que, loin de s'en plaindre, il faut y voir la sage sévérité d'une mère pour le fils de sa prédilection. La nature, ajouteraient-ils, a tout fait dans les animaux; leur vie est renfermée dans un cercle d'actions répétées, qu'ils doivent toujours parcourir, et qu'aucun ne peut franchir; mais le Créateur, en donnant à l'homme la raison, rayon de l'essence divine, le livra à ses propres forces pour qu'il se dût à lui-même une partie de sa supériorité, et fût l'artisan de sa gloire. Ce raisonnement qui flatte notre orgueil, peut avoir, au premier abord, quelque chose de spécieux; mais on reconnaît bientôt que pour réhausser la gloire de l'homme, il accuse la justice du Créateur; et en relevant la perfectibilité humaine, il plonge les premières générations dans un état aussi abject et plus malheureux que celui de la brute.

L'invention de la parole suppose un langage antérieur.

Si, avec la faculté de former des pensées, l'homme n'eût reçu celle de les exprimer et d'entrer en communication avec toute son espèce, cette faculté, à jamais ensevelie, deve-

nait nulle, et il n'eût jamais inventé la parole. En effet, pour établir la convention qui fixât la valeur des mots, pour rattacher aux sons l'idée des objets qu'ils représentent et avec lesquels ils ne sont liés par aucun rapport sensible, il a fallu que l'homme sût déjà se faire comprendre de l'homme; en un mot, pour inventer la langue, il a fallu un langage antérieur et naturel.

Langage primitif.

Il existe ce langage qui a précédé tout autre, au premier âge de la société, comme il précède tout autre, au premier âge de l'homme. C'est celui de l'enfant qui ne bégaie pas encore, et qui, souriant à la vue de sa mère, lui tend ses petits bras caressans et lui dit déjà son amour; c'est celui qu'emploie le voyageur dans un pays dont il ne connaît pas la langue, quand il veut demander des alimens pour apaiser sa faim, et un lit pour reposer sa tête. C'est par ce langage qu'a remué toutes les fibres de votre cœur, ce vieillard courbé sous le double poids de l'âge et de la misère; vous n'avez entendu que par un soupir le son de sa voix, la honte a enchaîné sa langue; vous vous reprocheriez de compter ce que vous laissez tomber dans sa

main tremblante ; il serre avec émotion le don de votre générosité , et son geste d'attendrissement et ses yeux élevés au ciel , ont mieux exprimé sa reconnaissance que les plus beaux discours. Ce langage est d'autant plus persuasif , que son éloquence vient de la vérité. Voyez cette femme éperdue tombant à genoux devant un lion terrible , et lui tendant ses mains suppliantes. Elle lui redemande son enfant qu'il tient encore dans sa gueule : l'animal s'est arrêté : il dépose doucement , auprès de la mère tremblante , l'objet de sa tendresse et de ses alarmes.

Le langage naturel fait une partie essentielle des beaux arts et de l'éloquence.

Ce langage est le principe des beaux arts ; c'est à lui que la sculpture et la peinture sont redevables de leurs plus beaux effets. C'est par la connaissance des signes naturels et de leur connexion avec les sentimens , que l'artiste anime et la toile et le marbre. La danse n'était dans le principe que ce langage même , et les anciens , dont l'esprit était si juste et le goût si délicat , confondaient par un même nom la danse et la pantomime.

C'est encore de ce langage que l'éloquence emprunte ses plus sûrs moyens d'entraîner et de persuader; sans lui, le plus beau discours est comme le bruit monotone et assoupissant des vagues qui battent le rivage; c'est un froid cadavre auquel l'action donne la vie et la couleur (1). C'est par-là que tel comédien attire la foule et remplit l'ame des spectateurs de terreur et de pitié, aux pièces d'un auteur médiocre; tandis que tel autre psalmodiant les vers de Corneille et de Racine, frappe nos paupières d'un lourd engourdissement.

Malgré l'usage qui, parmi nous, proscrit l'accent dans la conversation, et substitue au langage du sentiment et de la vérité, des intonations plates ou affectées, l'on n'a qu'à ouvrir les yeux pour reconnaître par-tout les traces du langage naturel; mais il se montre, il domine sur-tout alors que nous sommes davantage nous-mêmes, comme dans les momens où une vive impression nous rend à la nature, et que, rejetant l'écorce factice dont

(1) Les anciens mettaient l'action au premier rang des qualités de l'orateur. Et c'était pour se soustraire à sa trop puissante influence que l'aréopage s'assemblait toujours de nuit.

nous enveloppe la société, nous nous montrons nus et tels que nous sommes ; voyez comme nos gestes sont alors multipliés, et comme tous nos mouvemens ont de force pour se transmettre et remuer les cœurs.

Les peuples méridionaux, dont la sensibilité est plus vive, l'imagination plus ardente, mettent en général beaucoup d'action dans leurs discours ; nous sommes journellement étonnés de la multiplicité des gestes dont les Italiens sèment leur conversation. Et ces hommes qui sont restés sous l'influence plus immédiate de la nature, les nègres de l'Afrique, et sur-tout les sauvages de l'Amérique (1), emploient pour

(1) Je n'entends pas dire par là que l'état sauvage soit l'état primitif de l'espèce humaine ; on y trouverait plutôt une preuve suffisante que l'homme a déchu de son état originel. La raison et la religion sont d'accord sur ce point. L'homme a éprouvé une dégradation, effet de ses passions, et sur-tout de l'orgueil, de l'orgueil qui le fait renchérir sur les excès les plus révoltans. Livré sans frein à cette impulsion funeste, il eut bientôt abjuré tous les sentimens naturels : le sauvage égorge sans pitié son père affaibli par l'âge ; il brave souvent les fatigues et les dangers, pour l'unique plaisir de rencontrer et de tuer quelques hommes ; et il entre dans des transports d'une joie infernale, aux tourmens dans lesquels il les fait expirer. En vérité, il est bien absurde

l'expression de leurs pensées plus de gestes que de mots ; il y en a même , à ce qu'il paraît , qui ne font guère usage de la voix que pour rendre les bruits ou les cris ; il est constant du moins que les nombreuses peuplades qui errent sur les bords du Mississipi et jusqu'à l'extrémité septentrionale du continent , quoique parlant des langues différentes , ont des signes communs à tous , et n'éprouvent aucun embarras pour se faire mutuellement comprendre ; et on rapporte qu'un sauvage , transporté des bouches de l'Orénoque au milieu des Illinois , semblait se retrouver parmi ses compatriotes. On peut donc dire avec fondement que si , dans nos langues , le geste ne sert plus qu'à aider la parole en donnant à l'expression de la pensée

de reconnaître l'homme naturel dans ces atrocités. Les sauvages restent dans cet état jusqu'à ce qu'il se trouve un homme dont l'ascendant donne à leurs habitudes une direction plus favorable aux intérêts de l'humanité , et sur-tout aux intérêts de son ambition. A l'état sauvage succède alors l'état de barbarie. Peu à peu les hommes s'attachent par le double lien de la famille et de la propriété. La force physique cède insensiblement à la force morale ; les lois s'établissent , et la société se reconstruit sur des bases moins naturelles , mais plus solides , parce que de bonnes institutions font servir les passions même au maintien de l'ordre social.

plus de force et de précision ; chez ces sauvages, au contraire, la parole n'est souvent que pour aider et accompagner le geste ; de même que le son de la voix et des instrumens accompagne et règle les mouvemens de la danse, qui n'était elle-même, dans le principe, qu'une gesticulation cadencée, comme les vers n'étaient que des discours mesurés.

La parole, dépouillée de l'action, perd sa force et toute sa grâce ; mais le langage d'action est assez riche pour se passer du secours de la voix. Il se plie sans effort à toutes les combinaisons, se prête à toutes les modifications des idées ; il peut rendre jusqu'aux faibles nuances qui semblent tenir à l'artifice de la parole plutôt qu'à la pensée même. On rapporte que Cicéron, pour mettre à l'épreuve le talent d'un comédien fameux, lui proposait souvent des phrases à traduire par gestes ; ce que celui-ci faisait toujours de la manière la plus satisfaisante ; et quand l'orateur, variant ses tours, donnait à la phrase un sens légèrement différent, l'autre variant pareillement ses gestes, rendait sensibles aux yeux jusqu'à ces nuances délicates qu'imprime à la pensée la transposition des mots. Les pantomimes anciens, à l'aide des gestes seulement, rendaient des poèmes entiers.

On sait les impressions prodigieuses , scandaleuses même , qu'ils produisaient à Rome. Auguste accorda des titres et des privilèges à Bathylle et à Pylade ; la protection dont il honorait les pantomimes , l'a même fait regarder comme l'inventeur de ce nouveau genre de danse , qui n'était auparavant qu'une bouffonnerie obscène.

Sénèque le père , malgré la gravité de son caractère et de sa profession , avoue sa passion pour les représentations des pantomimes. Cassiodore (liv. 1. c. 20.) les appelle des hommes qui parlaient la bouche fermée , et faisaient entendre , par des gestes , ce qu'à peine pourrait exprimer le discours ou l'écriture ; des hommes dont les mains éloquents portaient une langue à chaque doigt ; dont le silence avait une voix , et qui , sans parler , exprimaient clairement leurs pensées (1).

Le roi de Pont assistait avec Néron à une de

(1) Parmi les modernes , sans parler des sourds-muets formés à cet art par la nécessité , qui est plus habile que tous les maîtres , Garrik possédait ce talent à un haut degré ; et le premier acteur de notre scène tragique rend , m'a-t-on dit , par ce moyen , de longs monologues , et fait des récits circonstanciés d'une manière aussi claire que s'il en articulait tous les mots.

leurs représentations. Émerveillé de la clarté de leur débit, il pria l'empereur de lui donner un de ces hommes, pour transmettre, disait-il, ses ordres aux peuples barbares qui entouraient ses états, et dont personne ne pouvait comprendre le langage.

Le talent de ces pantomimes ne se bornait pas, comme on le pourrait croire, à peindre les passions qu'on sait que le geste rend avec une énergie supérieure à celle de l'éloquence même (1); ils exprimaient avec une égale précision tout ce que la morale et la métaphysique ont de plus subtil, comme le prouve ce qu'on rapporte d'un danseur nommé *Memphir* qui expliqua un jour sur la scène, par la seule pantomime, tous les principes de la philosophie de Pythagore, dont il suivait la doctrine.

De la voix considérée par rapport au langage naturel.

Jusqu'ici nous n'avons guère fait mention

(1) « La pantomime parle aux yeux un langage plus passionné que celui de la parole; elle est plus véhémente que l'éloquence même, et aucune langue n'est en état d'en égaler la force et la chaleur. » (*Marmontel.*)

que du langage des gestes , sans parler de la voix , qui entre aussi dans le langage naturel. Lorsque nous ressentons une vive impression , par le changement subit qui s'opère dans notre manière d'être , la poitrine se dilate et se resserre tout à coup ; les voies aériennes éprouvent un mouvement analogue , et l'air qui y vibre dans son rapide passage , produit ces sons entrecoupés , fortement accentués , qu'on nomme *interjections* ; qui se distinguent essentiellement de toute espèce de mots , en ce qu'ils ressemblent dans toutes les langues et sont partout les signes des mêmes affections ; ce qui est le caractère du langage naturel.

Il se présente ici une distinction importante à faire : la voix a fait partie du langage naturel , mais non pas la parole. Dans les interjections , par exemple , ce n'est point du tout du mot que dépend le sens ; il dépend tout entier de l'accent , et l'on voit fréquemment substituer aux interjections usitées , d'autres mots , qui , dans ce cas , se dépoillent totalement de leur signification propre , pour prendre celle qui s'attache naturellement à l'accent auquel ils servent en quelque sorte de véhicule. Combien d'interjections qu'il serait impossible d'écrire parce qu'elles ne sont pas articulées ! Peut-on

les appeler des mots , des paroles ? Je ne sache pas qu'on ait jamais rangé dans la classe des mots , les soupirs , les gémissemens , les éclats de rire ; car il n'y aurait pas de raison pour n'y pas admettre aussi les fredons de la voix , les sons de la musique , etc. Tout ce que nous disons des interjections , s'applique nécessairement à l'imitation , par la voix , des cris des animaux et des différens bruits ; imitation qui , d'ailleurs , est très-bornée. La voix n'était donc le plus souvent qu'un accessoire dans le langage primitif : les interjections correspondent toujours à quelques mouvemens de la figure qui expriment les mêmes sentimens , et avec plus de force et de variété. Le geste , sans aucun auxiliaire , exprime et les idées et les rapports des idées ; la voix ne peut , sans une convention préalable , fournir qu'un petit nombre de signes pour l'expression de la pensée. Le geste puise ses moyens dans la forme extérieure , dans la manière d'être habituelle , caractères qui tiennent à l'essence même des êtres ; il les puise dans le jeu de la physionomie , où vient se réfléchir , pour ainsi dire , tout l'homme intérieur ; il n'y a de matière d'imitation pour la voix , que le mouvement imprimé à l'air par les vibrations des corps sonores , et qui produit sur l'organe

de l'ouïe la sensation que nous nommons *bruit* ou *son* ; mais, exceptez les cris de quelques animaux, il y a peu de sons bien caractéristiques. Le son même est un accident qui n'appartient pas proprement au corps qui le produit ; variable pour le même corps, et souvent semblable pour des corps différens, difficile à saisir distinctement, et plus difficile à imiter par la voix. On reste confondu d'admiration, quand sur une base en apparence si incertaine, on voit s'élever l'édifice merveilleux des langues.

Passage du langage naturel au langage institué.

Outre les interjections que nous arrache une subite impression, la voix devait souvent accompagner le geste quand le débit était vif et animé, parce que la poitrine et les organes vocaux participent alors à l'action générale, comme on peut l'observer dans les sourds-muets qui, en gesticulant, font entendre fréquemment des sons clairement articulés. Les sons pouvaient souvent ne rien ajouter à la pensée ; mais plus souvent encore, ils servaient à donner à l'expression plus de force, de précision et de variété, et mettaient le dernier trait au tableau,

quand il s'agissait de rappeler des cris , des bruits , ou de peindre un mouvement rapide ; les sons qui , isolément , n'eussent rien exprimé que d'une manière vague , eurent une signification précise au moyen des gestes qui déterminaient les objets auxquels ils avaient rapport ; et le même son ayant souvent accompagné tel ou tel geste , en devint le signe conventionnel et finit par rappeler la même idée. Le nombre de ces nouveaux signes s'augmenta successivement , soutenus et expliqués d'abord par les signes gesticulés , et les suppléant ensuite. Des objets sonores on passa par analogie à ceux qui ne rendent point de sons , et peu à peu les langues se formèrent. C'est sous ce point de vue seulement qu'on peut dire que cette grande œuvre de l'esprit humain a pris son origine dans la nature. Mais il en faudrait dire autant des arts , des sciences , de toutes nos connaissances et de toutes nos inventions : l'homme ne peut faire rien de rien ; et quand on dit qu'il invente , on doit entendre (comme l'indique le mot même) qu'il *trouve* le principe dans la nature , et le développe pour l'appliquer aux besoins de la société.

Un mécanisme prompt et facile qui éveille l'attention , et joint à l'avantage de porter la pen-

sée à travers les ténèbres et à travers les obstacles qui arrêtent la vue, l'avantage non moins précieux de n'exiger que l'emploi d'organes inutiles à d'autres travaux, ne pouvait manquer d'obtenir la préférence sur tout autre moyen de communication ; sur-tout lorsque l'espèce humaine se multipliant, ne trouva plus une suffisante subsistance dans les productions spontanées de la terre ; que l'homme, pour satisfaire à de nouveaux besoins, nés des progrès de la civilisation, fut obligé de condamner sa main à un travail continuel, et qu'il lui fallut dompter une terre ingrate, qu'il arrosait de sa sueur pour la forcer à produire.

S'il nous fallait chercher un monument et une époque dans les annales du genre humain, nous pourrions rappeler la tour de Babel, et ces travaux entrepris par l'orgueil de l'homme, qui tournèrent à sa confusion.

Bientôt l'usage de la parole devient presque exclusif ; son développement rapide a suivi les progrès de l'esprit humain ; on la voit, tour à tour, soutenir l'essor du génie, suivre l'imagination dans son vol hardi et brillant ; scruter, avec la philosophie, les secrets de la nature, et sonder les profondeurs de l'entendement.

A mesure que la parole se perfectionnait , le langage naturel était négligé ; à mesure aussi que chaque langue étendait de plus en plus ses richesses , son usage se restreignait à un plus petit nombre d'individus. Les peuples voisins ne s'entendirent plus ; et la parole, destinée d'abord à faciliter la communication des hommes , y fut elle-même le plus grand de tous les obstacles.

Des circonstances fortuites, ou, ce qui en est l'équivalent, une subtile et vague analogie, avaient donné naissance aux mots primitifs. Il en fut souvent de même aussi pour les mots composés ou dérivés. Mais quand même la plus saine philosophie aurait présidé à la formation des langues, les variations continuelles que subit le sens de chaque mot, en auraient bientôt détruit l'harmonie.

Ce n'est pas tout : chaque expression a reçu plusieurs acceptions différentes, et l'on n'a pas en cela toujours consulté la nature des choses, ni même une sévère analogie ; souvent nous trouvons réunis sous le même mot des idées opposées, et, ce qui est pis, des idées tout à fait disparates. Ces collections, nous les recevons toutes faites dans notre enfance, avec une soumission et une confiance entières, et

(111)

presque personne ne s'avise, dans un âge plus avancé, d'examiner la solidité de ces premières idées qui sont devenues la base de tous nos jugemens. Nous les avons reçues sans examen, nous continuerons à nous en servir avec sécurité, sans réflexion; et quand nous parlons, notre esprit se portant alternativement sur telle ou telle partie de la collection, nous affirmons de l'une ce qui n'est juste que pour l'autre, et il arrive souvent que chaque proposition isolée a une apparence de vérité, quand la suite de ces propositions fournit une conclusion entièrement fautive : Nous raisonnons avec des mots, au lieu de raisonner avec des idées. Tel est l'art des sophistes, telle est aussi la source de presque toutes nos erreurs, d'autant plus pernicieuses, que nous nous y attachons avec tout l'amour que le créateur a mis dans notre cœur, pour la vérité dont elles portent le masque; et de là, quelles graves conséquences ! Le crime, a-t-on dit, est un faux jugement; et les annales de notre révolution en offrent à chaque page de terribles preuves. Enchérissant un peu trop sur cette pensée, un homme d'esprit a ajouté : « Et celui qui fait un faux raisonnement, a quelque chose d'un assassin. »

Ainsi, la parole qui oppose tant d'obstacles

à la communication des peuples, met encore des entraves à la marche de l'esprit ; ou lui offre par fois un appui trompeur, qui le perd ; comme ces feux légers qui brillent dans l'obscurité des nuits, et prêtant leur clarté perfide au voyageur incertain, l'égarant et le font tomber dans les fondrières, dont les émanations les ont produits.

De si grandes imperfections durent nécessairement frapper les esprits justes de tous les temps. Et les philosophes, en déplorant ces graves inconvéniens, ont souvent exprimé le désir d'une langue méthodique plus favorable au développement de la pensée et à la communication des peuples. Nous retrouvons ce vœu dans Vossius, Scaliger, Hermann, etc. Cette idée ne pouvait échapper à Bacon, qui sentait la nécessité de refondre toute l'intelligence humaine. Elle fut chère à Leibnitz ; c'était, dans ses dernières années, l'objet habituel de ses méditations. Condillac croyait qu'on pourrait fonder entièrement cette langue sur l'analogie et sur le modèle de *la langue des calculs*.

M. l'abbé DE L'ÉPÉE avait pensé que le langage des sourds-muets pourrait en tenir lieu. M. De-gerando, qui, mieux que personne, a développé les avantages d'une langue vraiment philoso-

(113)

phique, dont l'exécution lui paraît d'ailleurs impraticable, n'adopte pas l'idée de l'abbé de l'Épée. Trois circonstances lui paraissent rendre les signes des sourds-muets impropres à remplir ce but : 1° Parce qu'ils sont pleins de métaphores ; 2° qu'ils ne sont pas assez simples ; 3° qu'ils n'analysent pas assez exactement la pensée ; enfin, parce que ces signes ne s'adressant qu'aux regards de ceux qui sont présents, ne pourraient point servir à la correspondance des personnes éloignées les unes des autres.

Ces objections nous semblent avoir été résolues par ce que nous avons dit de la nature du langage des gestes, et des moyens de le perfectionner ; elles le seront peut-être mieux encore par les faits mêmes, quand nous traiterons plus spécialement des signes.

Parmi les ouvrages qui ont été faits pour établir une langue universelle, il en est peu qui méritent de fixer l'attention. On doit distinguer particulièrement celui de Wilkins : on y trouve sur les langues et sur la grammaire générale beaucoup d'idées profondes et hardies. La Pasigraphie de M. Maimieux, plus simple, est aussi moins méthodique. La Polygraphie de Hourwitz a obtenu encore moins de succès.

*Vraie
date*

Tous ces ouvrages enfin, malgré le talent de leurs auteurs, reposent sur des bases beaucoup trop arbitraires pour l'objet qu'on avait en vue; car s'il faut éviter l'arbitraire, c'est surtout quand il s'agit de l'expression de la pensée, qui est si libre de sa nature.

Si l'établissement d'une langue universelle était une chose qu'on pût espérer, le langage des gestes me paraîtrait, comme à Vosius et à l'abbé de l'Épée, le moyen le plus propre à remplir ce but. Déjà il en tient lieu aux sourds-muets; ils s'entendent tous entr'eux: c'est un fait qui n'a plus besoin de preuves. Clere et Massieu, élèves de M. l'abbé Sicard, ont été fréquemment appelés par l'autorité pour servir d'interprètes aux sourds-muets vagabonds qu'on arrête dans les rues de Paris. Clere était comme une autre providence pour tous ses camarades non instruits: c'était à lui qu'ils s'adressaient pour solliciter du travail ou des secours; c'était lui qui dressait leurs pétitions, écrivait leurs lettres, que ceux-ci faisaient ensuite traduire dans leur langue maternelle, quand ils n'étaient pas Français. Elle n'existe pas pour ces enfans de la nature, la distance que la diversité des langues met entre les hommes. Dans quelque contrée qu'un sourd-muet ait reçu le jour, il est leur

frère par son infirmité, et leur compatriote par le langage.

Mais l'avantage de se communiquer sans aucune langue instituée, n'a pas été accordé uniquement aux sourds-muets. Nous avons déjà dit que les sauvages de l'Amérique méridionale, qui parlent des langues différentes, s'entendent entr'eux par le moyen des gestes. C'est, on peut le dire, le langage propre de l'espèce humaine. Et s'il nous paraît le privilège des sourds-muets, c'est que le besoin le développe en eux, quand l'habitude de nos langues artificielles nous le fait négliger; mais il ne faut qu'un peu d'exercice pour nous en rendre l'usage aussi facile que celui de la parole (1). Il y a une foule de signes que nous

(1) Six semaines au plus suffisent pour se mettre passablement au fait de ce langage. Or, quelle est la langue que le génie le plus heureux peut répondre d'apprendre en six semaines. (*Observ. d'un sourd-muet, pag. 12.*)

Si tantumdem laboris ac fit in perdiscendo aliquo sermone, arti impendamus pantomimæ, haud minus forsàn clarè animi nostri sensus aperire liceret, ac nunc linguæ faciamus beneficio. Nec quidquam felicitati humani generis decederet, si, pulsâ tot linguarum peste et confusione, unam hanc artem omnes callerent mortales, et signis, nutibus, gestibusque licitum foret quidvis explicare.

faisons sans y penser. Combien d'idées que chacun rend naturellement par gestes ! Qui serait embarrassé pour faire le signe de venir, d'aller, de dormir, de commander ? Qui pourrait confondre l'expression de la tristesse ou de la joie, du dédain ou du respect, de la menace ou de la compassion ? Qui ne saurait désigner si un objet est rond ou carré, grand ou petit ? etc. Le signe d'une idée étant trouvé, il n'y a point de danger qu'on l'oublie ; le signe et l'idée adhèrent si étroitement l'un à l'autre, qu'ils ne font plus qu'un ; et rien même n'est plus commun dans les langues que de les confondre et de prendre le signe pour la chose signifiée. Sans parler de la poésie, qui se nourrit d'images, le style familier est plein de ce genre de figures ; et bien souvent le mot qui exprime le geste, est le seul aussi pour exprimer l'idée correspondante.

Nunc verò ità comparatum est , ut animalium quæ vulgò bruta credantur , melior longè quam nostra , in hac parte , videatur conditio , utpote quæ promptius et forsàn felicius sensus et cogitationes suas sine interprete significant , quam ulli queant mortales , præsertim si peregrino utantur sermone. (Is. Vossius, de Poëmatum cantu et rythmi viribus , pag. 65.)

Si l'on éprouve d'abord quelque difficulté à s'exprimer par signes, cela vient de ce que, malgré nous, et par un effet de l'habitude de la parole, toutes nos idées se lient à des mots; et qu'en voulant parler par gestes, ou même dans une autre langue que la nôtre, nous sommes toujours enclins à traduire plutôt le mot, qui est souvent vague, que l'idée, qui doit être toujours nette.

Le premier point serait donc de chercher à saisir bien clairement ce qu'on veut dire, indépendamment des sons par lesquels nous pourrions l'exprimer. Ce travail, loin de fatiguer l'esprit, lui donne une vigueur nouvelle, en le dégageant des entraves de l'expression, de l'embarras des équivoques, en l'affranchissant enfin de l'influence des mots, qui ne donnent souvent de l'étendue aux idées qu'aux dépens de la justesse, favorisent la paresse naturelle de l'esprit, lui font négliger l'exercice de ses forces, en lui prêtant un secours artificiel, et le dispensent souvent du travail de la pensée, ou du moins la lui présentent à moitié digérée, comme à un estomac affaibli par l'habitude d'alimens délicats, qui ne peut plus supporter une nourriture simple et substantielle.

On ne pourrait pas, à la vérité, donner pour chaque idée possible un signe simple qui fût immédiatement compris de tous les hommes; mais les signes qui nous sont naturels à tous, suffisent (comme le prouve l'éducation des sourds-muets) pour expliquer successivement toutes les combinaisons d'idées, et par conséquent pour déterminer clairement le signe propre de chacune. Il ne serait donc pas impossible de composer avec les signes écrits et quelques dessins qui en donneraient la clef, une sorte de nomenclature où toutes les idées seraient nettement expliquées sans le secours d'aucune langue, et même sans supposer presque aucune connaissance préliminaire.

Un pareil ouvrage n'aurait au-dessus de celui que nous entreprenons, que le mérite de la difficulté vaincue. En y joignant des explications en français, nous le rendrons plus aisé à entendre, et en même-temps plus utile.

M. W. DUNBAR,

DU TERRITOIRE DE MISSISSIPI,

A M. T. JEFFERSON,

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
DE PHILADELPHIE.

SUR LE LANGAGE DES SIGNES.

CHEZ QUELQUES INDIENS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

(Traduit de l'anglais. (1).)

Natchez, 30 juin 1800.

MONSIEUR,

Nous avons eu ici l'*homme aux signes* de M. Nolan; mais il a été si distrait, qu'il s'est passé beaucoup de temps avant que j'aie trouvé l'occasion de m'entretenir avec lui; et ensuite étant tombé malade, il a montré un si vif désir

(1) *Amér. Phil. Trans.* Vol. VI, Part. 1, 1804.

de retourner dans son pays, que je n'ai plus osé me flatter de rien gagner sur son impatience.

Cependant nous avons pu commencer ; et quoique nous n'ayons fait que peu de choses, cela suffit pour me convaincre que ce langage des signes a été institué avec art et par système. Dans ma dernière, j'ai remarqué qu'il existe quelque analogie entre la langue écrite des Chinois, et le langage des signes de nos occidentaux. Je n'avais pas encore la relation de l'ambassade anglaise à la Chine de M. George Staunton. Permettez-moi de transcrire un ou deux paragraphes de cet ouvrage, qui me semble appuyer mes idées sur la vraisemblance de l'identité d'origine de ces deux langues : « Presque
« tous les habitans des bords de la mer de Chine
« et de l'Asie orientale, entendent et emploient
« l'écriture des Chinois, quoiqu'ils n'en con-
« naissent pas la langue parlée. Deux cents
« caractères environ servent à marquer les prin-
« cipaux objets de la nature. On peut les consi-
« dérer comme les racines de la langue ; tous les
« autres mots, comme des espèces dans un ordre
« systématique, s'y rapportent à leurs genres
« ou à leurs racines propres. Le cœur forme un
« genre représenté par une ligne courbe qui a

« quelque chose de la forme de cet objet , et
« les espèces qui s'y rapportent comprennent
« tous les sentimens, les passions et les affections
« qui agitent le cœur humain ; et chaque espèce
« est accompagnée d'un signe propre à indiquer
« son genre, qui est le cœur. » Or, monsieur, si
nous changeons le commencement de ce pas-
sage, et que nous disions : « Presque toutes les
« nations indiennes qui vivent entre le Missis-
« sipi et l'Océan américain occidental, com-
« prennent et emploient le même langage de
« signes, quoiqu'en général leurs langues par-
« lées leur soient respectivement inconnues, »
le reste du paragraphe sera une description
parfaite de la composition de ce langage des
signes, et pourra donner aux savans une idée
complète de l'ordre systématique qu'on a suivi
dans sa formation. Permettez-moi de mettre
sous vos yeux une liste courte et très-imparfaite
de ces signes. Vous y verrez que l'eau consti-
tue un genre; et que la pluie, la neige, la
glace, la grêle, le givre, la rosée, etc., sont
autant d'espèces représentées par des signes
plus ou moins complets, mais conservant tou-
jours la racine ou le genre comme base du
signe composé.

— Nous apprenons aussi que « s'il reste quel-

que doute sur le sens d'une expression particulière, on a recours à un dernier moyen, qui est de tracer en l'air, avec le doigt ou autrement, la forme du caractère, et l'on détermine de cette manière ce qu'on veut exprimer. » Voilà encore ici une grande analogie entre le langage et la pratique de ces contrées éloignées l'une de l'autre; car ces indiens occidentaux ont tellement l'habitude des signes, qu'il n'emploient jamais le langage parlé, sans tracer en même-temps en l'air, et comme par instinct, tous les signes correspondans, avec la rapidité de la conversation ordinaire. Je ne puis m'empêcher de conclure que cette coutume des Chinois de tracer quelquefois des caractères en l'air, ne soit une preuve que ce langage des signes était dans le principe généralement employé par eux et par toutes les nations de la côte orientale de l'Asie; et peut-être même qu'en faisant des recherches, on trouverait que l'usage de ce langage universel n'est pas encore entièrement perdu. Dans la relation déjà citée de l'ambassade, on ne fait mention, je crois, que de trois caractères chinois: le *soleil* représenté par un cercle; la *lune* par un croissant; et l'*homme* par deux lignes formant un angle qui représente les extrémités inférieures.

(123)

Ces trois signes sont précisément les mêmes dont se servent nos occidentaux. Pour représenter les deux premiers objets, ils disposent en cercle ou en croissant le pouce et l'index de la main droite; le signe de l'homme se fait en étendant l'index de la main droite et le portant en bas, et en le tenant, un moment, entre les extrémités inférieures.

Il est probable qu'on trouverait dans nos villes maritimes des matelots chinois ou autres, qui pourraient nous fournir d'utiles documents; et il ne serait pas difficile de se procurer une collection de caractères chinois avec une explication en anglais; ce qui nous offrirait un moyen de faire des comparaisons ultérieures et des recherches sur ce sujet intéressant. Je crois que le capitaine Cook dit quelque part, qu'il trouva dans quelques-unes des îles de l'Océan pacifique occidental, des hommes qui avaient une grande facilité à communiquer leurs idées par signes, et faisaient un fréquent usage de gestes. Ce n'était probablement autre chose que le langage des signes. Si l'on trouve que les Chinois se servent encore, en certaines occasions, d'un langage de signes, une nouvelle expérience pourra seule nous convaincre que ce n'est pas celui dont se servent nos in-

7
Vagi

diens occidentaux. De-là résulterait la preuve d'une analogie d'une correspondance entre les continens du nouveau et de l'ancien monde, ce qui conduirait directement à résoudre la question, sans s'embarrasser de l'incertitude qui résulte de la ressemblance imparfaite des mots.

Signes employés par les nations indiennes à l'est du Mississipi, et dont il a été fait mention dans la lettre précédente.

Blanc. Avec le dessous des doigts de la main droite, frottez doucement la partie de la main gauche qui correspond à l'articulation des os du pouce et de l'index.

OEuf. La main droite élevée, les doigts et le pouce étendus et rapprochés les uns des autres, comme pour y tenir un œuf.

Pierre. De la main droite fermée, frappez plusieurs fois et à petits coups sur la gauche.

Le même ou semblable à ce qui a précédé. Placez les deux index parallèlement l'un à l'autre, et portez-les un peu en avant.

Eau. Donnez à la main la forme d'une coupe, élevez-la vers la bouche, un peu au-dessus, sans la toucher.

Pluie. Commencez par le signe de l'eau, ensuite élevez la main à la hauteur du front, étendez les doigts en avant, et donnez-leur un petit mouvement, comme pour représenter la chute de l'eau.

Neige. Commencez par le signe de *pluie*, ensuite le signe de l'air ou du *froid*, et finissez par le signe de *blanc*.

Glace. Commencez par le signe d'eau, ensuite celui de *froid*, puis celui de *terre*, et enfin celui de *pierre*, avec le signe de *mémement* ou de *similitude*.

Grêle. Commencez par le signe d'eau, ensuite celui de *froid*, puis celui de *pierre*, de *semblable*, puis le signe de *blanc*, et finissez par le signe d'œuf. Tous ces signes combinés donnent l'idée de grêle.

Gelée blanche. D'abord le signe de l'eau, ensuite celui de la *nuit* ou de l'*obscurité*, puis de *froid*, puis de *blanc*, et enfin de *terre*.

Nuage. D'abord signe d'eau, élevez ensuite les deux mains à la hauteur du front, et en leur donnant une inclinaison de 15°, croisez-les doucement.

Feu. Les deux mains demi-fermées placées devant la poitrine, se touchant, ou près l'une de l'autre, donnez-leur un mouvement un peu

vif en-dehors, les doigts étendus et les mains un peu séparées en même temps, comme pour imiter la flamme.

Apportez, allez chercher ou donnez-moi. La main à moitié fermée, le pouce appuyé sur l'index, se portant d'abord un peu à droite ou à gauche, et se reportant, par une légère secousse, au côté opposé, comme si elle poussait quelque chose dans cette direction. Par conséquent, si le signe de l'eau précède celui-ci, cela voudra dire *donnez-moi de l'eau*.

Terre. Les deux mains ouvertes et étendues, portées horizontalement à côté l'une de l'autre, devant les genoux, ramenées ensuite au côté opposé, et élevées, par un mouvement circulaire, jusqu'au devant de la face.

Air. La main droite élevée dans une situation perpendiculaire, et portée, par un mouvement d'oscillation et de tremblement, jusque devant le visage.

Gros, grand, large. Les deux mains bien ouvertes, placées loin des côtés respectifs du corps, et se portant ensuite en avant.

Craindre, s'effrayer, effrayer. Les deux mains et les doigts tournés en-dedans contre les fausses côtes, et ensuite portés en haut par un mouvement de tremblement, comme pour

représenter l'idée du cœur qui bondit vers la gorge; les trois derniers signes, placés dans l'ordre donné, exprimeraient l'idée *d'un violent ouragan*.

Le soleil. Le pouce et l'index formant un cercle à la hauteur du front, vis-à-vis la face.

La lune. Le pouce et l'index ouverts, placés à la hauteur et près de l'oreille droite. Ce dernier signe est généralement précédé de celui de *nuit* ou d'*obscurité*.

La nuit. Les deux mains ouvertes et étendues, se croisant horizontalement.

La chaleur. Les deux mains élevées à la hauteur de la tête, et s'inclinant en avant horizontalement avec les extrémités des doigts un peu courbés en bas.

Le froid. Le même signe que pour l'*air*; mais lorsqu'il s'applique à une personne, la main droite se ferme et s'arrête près de l'épaule, en tremblant.

Je. Les doigts de la main droite mis contre la poitrine. Ce dernier signe, avec le précédent placé après lui, signifiera *j'ai froid*.

Fumée. Commencez par le signe de *feu*, élevez ensuite la main, les doigts ouverts, comme pour représenter la fumée.

Clair. Les mains s'élèvent et s'écartent des deux côtés de la tête.

Arc. La main gauche un peu étendue, la droite la touche, et fait le mouvement de tirer la corde de l'arc.

Tonnerre. Le signe de la pluie, accompagné du son de la voix qui imite le bruit roulant du tonnerre.

La foudre. D'abord le signe du tonnerre, ouvrir ensuite et séparer les mains, et enfin porter la droite vers la terre, au milieu du trou qui vient d'être fait.

Vache. Les deux index sur les côtés de la tête, et dirigés en-dehors, comme pour représenter la position des cornes.

Mâle et femelle. Pour distinguer dans tous les cas le mâle ou la femelle, ajoutez pour le *mâle* une chiquenaude sur la joue avec l'index de la main droite, et pour la *femelle*, portez les deux mains ouvertes vers le sein, les doigts rapprochés, et portez-les ensuite en-dehors.

Châtré. Les doigts et le pouce de la main gauche réunis, comme si l'on y tenait quelque chose; approchez ensuite la main droite, et faites le mouvement de couper transversalement ce qu'on suppose porté par la main gau-

che, et ensuite jetez de la main droite ce qui vient d'être coupé.

Volaille domestique. Réunir le pouce et les doigts de la main droite, et tenant celle-ci médiocrement élevée, imiter le mouvement de la tête du coq, quand il marche.

Coq d'Inde. Les mains ouvertes à la hauteur et vis-à-vis les épaules, imitant doucement le mouvement des ailes d'un oiseau; ajoutez le signe précédent.

Canard. Le signe précédent, celui de l'eau, et enfin de nager, qui se fait par l'index de la main droite, étendu en avant et porté de côté et d'autre.

Cheval. La main droite, le côté extérieur en bas, les doigts réunis, le pouce couché et étendu en avant.

Bête fauve. La main droite étendue verticalement près de l'oreille droite, et souffler vivement de la bouche.

Homme. Avec l'index étendu de la main, la main fermée, décrivez une ligne commençant au creux de l'estomac, et descendant par le milieu du corps aussi bas que la main peut descendre, tenant la main un moment entre les extrémités inférieures.

Femme. Les doigts et le pouce de la main

droite à demi-ouverts, et posés comme pour saisir le sein.

Enfant. Les doigts et le pouce de la main droite placés entre les lèvres, retirez-les ensuite, et placez la main droite contre l'avant-bras gauche, comme pour tenir un enfant; si l'enfant est mâle, faites le signe d'*homme* avant le dernier signe; si c'est une fille, que ce soit le signe de *femme*.

Garçon. Approchez des lèvres les doigts et le pouce de la main droite, étendez ensuite cette main, et faites le signe d'*homme*; élevez-la ensuite, et placez-la à la hauteur d'un garçon.

Fille. Commencez comme ci-dessus, et faites le signe de *femme*, et élevez ensuite la main à la hauteur de la fille (dont vous voulez parler.)

Vous. La main ouverte, élevée et se dirigeant obliquement en avant.

Lui ou un autre. Les index étendus et les mains fermées; ces doigts, placés l'un sur l'autre, ou près de l'autre, et séparés ensuite un peu vivement.

Plusieurs, beaucoup. Le plat de la main droite frappant sur le revers de la gauche; ce

qui se répète en proportion du nombre plus ou moins grand.

Connaitre. L'index de la main droite près et vis-à-vis le nez, porté par un demi-tour à droite, et ensuite ramené un peu en avant. Placez un des pronoms ayant ce signe, cela signifiera je *connais*, tu *connais*, il *connait*. En faisant ce signe avec les deux mains, on exprime *connaitre beaucoup*.

Maintenant, à présent. Les deux mains en creux, et à côté l'une de l'autre, et se portant en tremblant de haut en bas, et de bas en haut.

Venez ici. La main étendue en avant, la paume en-dessous, et ramenée par un mouvement courbe et incliné vers le corps.

Allez. Le revers de la main étendu et jeté en avant et en haut.

Que dites-vous? La paume de la main en haut, et portée circulairement en avant et abaissée.

Non, rien. Je n'en ai pas. La main devant le visage, la paume en-devant et agitée de côté et d'autre.

D'où venez-vous? Parlez. D'abord le signe de *vous*, ensuite la main étendue, ouverte et portée vers la poitrine, enfin le signe de *que dites-vous?*

Venez. L'index porté de droite à gauche, avec un mouvement interrompu, comme pour imiter le mouvement alternatif de marcher.

Mien. La main fermée, et présentée à la vue.

Maison. La main à demi-ouverte, puis élevez la main, et lui faites exécuter un demi-tour, comme pour faire entrer quelque chose.

Fait ou fini. Placez vos deux mains le bord supérieur et inférieur parallèlement; la main droite portée d'abord en-dehors, se rabat ensuite comme pour couper quelque chose.

Printemps. Le signe de froid auquel il faut ajouter le dernier signe de *fini*.

Corps. Les mains, dirigées vers les parties inférieures du corps, et ramenées ensuite vers le haut.

Cheveux. Le signe de se peigner.

OBSERVATIONS SUR LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

L'existence d'un peuple, qui, comme l'insinue M. Dunbar, ne ferait point usage de la parole, serait un fait trop extraordinaire pour être admis, sur de légères inductions. La pre-

mière réflexion qui se présente en lisant sa lettre, c'est que cet *homme aux signes* pourrait bien n'être qu'un sourd-muet ; mais on renonce à cette idée quand on voit qu'en faisant le signe du tonnerre, il en imitait le bruit avec la voix. D'ailleurs si ce sauvage eût été réellement sourd-muet, il est impossible qu'une circonstance si remarquable eût échappé à M. Dunbar, et qu'il n'en eût pas tenu compte. On est donc réduit à supposer (ce qui ne préviendrait pas encore toute objection) que cet homme serait un muet par défaut d'organisation, auquel la nécessité aurait appris le langage des gestes comme à nos sourds-muets, et d'autant mieux que les sauvages en font un fréquent usage. Il est à regretter que M. Dunbar n'ait pas donné quelques renseignemens sur la nation et le pays de cet homme, et sur la manière dont il communiquait avec lui.

Parmi les signes qu'il nous transmet, il s'en trouve quelques-uns qu'il a probablement mal entendus ou mal décrits : ce sont ceux de *bête fauve*, de *mâle*, de *cheval*, de *chaud*, et même ceux de *maison* et de *blanc*, ainsi que la seconde partie de celui de *terre*. Tous les autres sont d'ailleurs tels qu'un sourd-muet les eût donnés ; seulement, quelques-uns,

comme *gelée blanche*, *grêle*, sont des signes descriptifs qu'on abrège dans l'usage ordinaire.

On trouve ici une preuve de ce que j'ai dit de l'extrême difficulté de faire connaître les signes par de simples descriptions écrites : car je doute fort que les personnes qui ne sont pas familières avec ce langage, se fassent une idée nette de ces signes, qui sont cependant, pour la plupart, exactement décrits ; et souvent même d'une manière trop minutieuse.

Si le langage des signes eût été formé artificiellement et par système, comme le suppose M. Dunbar, il eût éprouvé des variations comme toutes les langues instituées, et eût bientôt cessé d'être le même chez les diverses nations sauvages. Ce langage est naturel à l'homme, et dès-lors il peut être en usage chez différens peuples, sans qu'on en puisse rien inférer de leur communication. Il se présente des rapprochemens curieux entre ce langage et la langue écrite des Chinois, et particulièrement la langue des *livres sacrés* ; mais on n'en peut rigoureusement rien conclure, sinon que de toutes les langues connues, la langue chinoise est celle qui a le rapport le plus direct à la pensée. Les signes de l'écriture chinoise n'étaient, dans le principe, que des des-

sins grossiers des objets; comme le geste, ils représentent l'idée et non le mot. De cette seule circonstance naissent une foule de rapports entre ces deux langues. Nous n'en indiquerons que quelques-uns, nous réservant d'entrer, à cet égard, dans quelques développemens, quand nous traiterons de la syntaxe du langage des gestes.

En chinois, non plus que dans la langue des sourds-muets, il n'y a pas une distinction nécessaire entre ce que nous appelons les parties du discours. Le même signe peut-être adjectif, verbe, adverbe, substantif; ou plutôt nous lui donnons tel ou tel de ces noms, selon la manière dont nous traduisons la phrase. Les temps et les voix dans les verbes, le nombre dans les noms, n'y sont indiqués qu'autant que cela est nécessaire pour le sens. On emploie, pour cet usage, plusieurs signes, dont quelques-uns ont une analogie frappante dans les deux langues. Le signe de *fini*, pour indiquer le temps passé, se trouve dans l'une et dans l'autre. Le pluriel se marque par l'addition d'un signe qui équivaut à *plusieurs* ou *beaucoup*, ou bien encore par un signe circulaire qui embrasse, pour ainsi dire, la totalité de l'espèce désignée.

Les Chinois, comme les sourds - muets,

réunissent souvent plusieurs signes, sans avoir égard à leurs significations particulières, pour ne prendre que ce qu'ils ont de commun. Ainsi *été* et *hiver* signifiera *saison* ou *année*. *Cheval*, *bœuf*, signifiera *animal*. Les sourds-muets y ajoutent de plus que les Chinois, ce signe circulaire de *généralité* dont je viens de parler. Les uns et les autres réunissent fréquemment aussi des signes opposés, de la manière suivante : *dedans*, *dehors*, pour *dehors*; *grand*, *petit*, pour *petit*; *aimer*, *haïr*, pour *haïr*, etc.

L'analogie de la construction, dans les deux langues, offre des rapprochemens non moins intéressans.

~~~~~

## LETTRE

DE J. WALLIS, AU D. THOMAS BEVERLY,

*Sur l'éducation des sourds-muets* (1).

30 septembre 1698.

J'AI reçu votre lettre du 22 septembre, où vous me racontez le malheur d'une famille que vous connaissez, dans laquelle, sur huit enfans vivans, il s'en trouve cinq qui sont entièrement sourds-muets (muets, je présume, parce qu'ils sont sourds).

Vous me demandez de vous indiquer le meilleur moyen de corriger ces défauts. Vous avez eu connaissance, il me semble, d'un M. Alexandre Pophas (je crois encore vivant), sourd de

---

(1) Cette lettre, extraite du 3<sup>e</sup> volume des Œuvres mathématiques de Wallis, se trouve aussi dans les *Transactions philosophiques de Londres*, octobre 1698; avec un autre morceau du même auteur, sur le même sujet.

( 138 )

naissance , à qui j'ai appris ( il y a environ 34 ou 35 ans ) à parler distinctement , ce que je crains bien qu'il n'ait un peu oublié. Il était assez instruit pour exprimer passablement ses pensées par écrit , et pour comprendre ce qu'on lui écrivait. J'avais obtenu antérieurement le même succès sur M. Daniel Whaley , mort depuis peu , et qui était sourd depuis l'enfance.

J'ai eu aussi plusieurs personnes qui , sans être sourdes , avaient la langue si embarrassée , qu'elles ne faisaient que balbutier ou bégayer , et ne pouvaient absolument ou du moins presque pas prononcer certaines lettres. Je leur ai appris à articuler distinctement et sans peine ces sons , qu'elles ne pouvaient faire entendre auparavant ; et elles avaient si bien surmonté cet embarras , qu'il n'était plus ou presque plus sensible.

J'ai instruit encore quelques autres sourds-muets , sans même chercher à leur enseigner à parler ; je leur ai seulement appris à comprendre ce qu'on leur écrivait , et à exprimer passablement leurs pensées par écrit. En peu de temps ils avaient fait beaucoup plus de progrès et avaient acquis beaucoup plus de connaissances qu'on ne pouvait le penser d'un homme dans leur position ; et ils étaient en

état (si on les eût cultivés davantage) d'acquérir toutes les autres connaissances qui peuvent se transmettre par la lecture.

Pour la première partie de cette tâche, qui consiste à apprendre à parler aux muets et à corriger le défaut des bègues, j'y réussis en leur faisant voir quelles positions, quels mouvemens il faut donner à la gorge, à la langue, aux lèvres et aux autres organes de la voix pour l'articulation de chaque son : ce qui étant fait, le souffle qui sort des poumons formera ces sons, que celui qui les profère s'entende ou ne s'entende pas.

J'ai déjà développé, depuis long-temps, la formation respective de tous les sens articulés, dans mon *Traité de la parole*, qui est en tête de ma Grammaire anglaise imprimée pour la première fois en 1655; et je suis le premier, je crois, qui ait traité ce sujet. Appuyé de ces principes, j'ai appris d'abord à Whaley, ensuite à Pophas, à articuler distinctement tous les mots possibles (tous ceux du moins que je puis prononcer). Je lui fis entr'autres prononcer, en présence et à la grande admiration d'un Polonais, quelques mots des plus difficiles de sa langue. J'ai fait aussi articuler sans peine, à quelques étrangers, des mots de

notre langue qui leur avaient paru impossibles à prononcer.

Voilà la partie la plus facile de la tâche, bien que ce soit celle qu'on regarde communément comme la plus admirable. Cependant, sans ce qui reste à faire, ce serait d'un bien faible usage. Car prononcer des mots comme des perroquets, sans connaître leur signification, de quelle utilité serait-ce dans le commerce de la vie? Et même si le sourd-muet qui parle n'a pas habituellement quelqu'un qui relève et corrige les fautes qui lui échappent, l'usage qu'il a de la parole s'altérera peu à peu, et se perdra par le défaut de soin. Si l'homme qui a la plus belle écriture vient à perdre la vue, sa main n'étant plus guidée par ses yeux, il aura bientôt oublié la délicatesse des traits des lettres; de même celui qui ne s'entend point parler, doit nécessairement oublier ces positions, ces mouvemens délicats des organes, d'où résulte le son; si, faute de l'ouïe, il n'a quelqu'un dont les avis dirigent sa langue.

Mais c'est la seconde partie (celle qui a pour but de leur donner l'usage du discours écrit) que vous désirez.

Pour cela, il faut, avant tout, que le muet qu'on veut instruire, apprenne à écrire, c'est-

à-dire, à représenter aux yeux ce que les sons (des lettres) présentent aux oreilles.

Il sera fort avantageux (comme on n'a pas toujours sous la main une plume et de l'encre) de lui apprendre à désigner autrement les lettres : si vous voulez par la position et le mouvement des doigts, de la main ou de quelque autre partie du corps ; par exemple, que les cinq voyelles *a, e, i, o, u*, soient désignées par les extrémités des cinq doigts ; les autres lettres *b, c, d*, etc. ; par une position ou un autre mouvement, enfin comme il vous paraîtra le plus commode et selon la convention que vous établirez avec lui.

Ensuite il faut lui apprendre à s'exprimer de la même manière que les enfans apprennent leur langue (ce à quoi on fait généralement à peine attention), avec cette différence que les enfans apprennent les sons par les oreilles, et que le muet apprend par les yeux les signes qui représentent ces mêmes sons. Or, les sons et les signes peuvent représenter à volonté les mêmes choses ou les mêmes idées.

Les enfans apprennent d'abord les noms des choses ; il est aussi bon de donner graduellement au sourd-muet la nomenclature des objets qui l'entourent et qui se présentent à sa vue,

et de lui faire indiquer les choses auxquels les noms répondent. Que ces noms soient disposés dans un ordre commode, sous différens titres; non pas confusément, mais rangés par colonnes, ou, par d'autres distributions sur le papier, de manière que leur position indique à l'œil le rapport qu'ont entr'eux les choses désignées par ces noms : par exemple que les contraires et les corrélatifs soient écrits sur des endroits opposés du papier; les subordonnés, placés sous les mots dont ils dépendent; ce qui fera, à un certain point, l'office de la mémoire qu'on appelle *locale*.

Ainsi, par exemple, dans une page sous le titre *homme*, vous écrirez, non pas au hasard, mais dans un ordre convenable, homme, femme, enfant (garçon, fille), et, si vous voulez, les noms de quelques personnes de la famille ou des connaissances; laissant des places vides pour inscrire, dans l'occasion, les autres noms et les mots qui ont rapport à la même classe.

Dans un autre tableau sous le titre *corps*, vous écrirez de même, etc. (1), ayant soin

(1) Je supprime, pour abrégér, les exemples que chacun peut suppléer; et qui ont d'ailleurs un rapport plus particulier à la langue anglaise.

important  
de la  
disposition  
de page  
et des mots

de laisser, comme précédemment, des places vides pour y insérer dans l'occasion les autres mots qui se présenteront.

Quand il aura appris la signification des mots compris dans chacun de ces tableaux, qu'il les écrive lui-même dans le même ordre sur des pages différentes d'un cahier destiné à cet usage, afin de fortifier sa mémoire, et aussi pour qu'il le consulte dans le besoin.

Dans un troisième tableau, avec le titre de *parties intérieures*, on écrira :

Viennent ensuite les titres *oiseaux*, *poissons*, *plantes* et les *subdivisions*, *choses inanimées*, *habits*, *maison*, *chambre*.

Sous chaque titre, tous les objets et ustensiles qui y ont rapport, avec des divisions et des subdivisions convenables, qu'il serait trop long de rapporter ici.

Les noms des autres objets seront distribués en diverses classes, de la même manière, avec le soin de laisser des places vides, qu'on remplira en temps et lieu, pour ne pas surcharger d'abord la mémoire de l'élève.

Lorsqu'il aura déjà une nomenclature assez étendue; il sera bon de lui faire connaître (sous les titres *singulier* et *pluriel*) comment le pluriel se forme du singulier.

X



Il faut toujours commencer par les particularités et finir par le titre général qui les embrasse toutes. Sur un autre tableau, on mettra les particules *un, une, le, la, ce, cela, ceci, celui*, etc.

Ensuite les pronoms *je, me, moi, mon, tu, te, toi, son*, etc. Puis sous les titres d'*adjectifs* et de *substantifs*, on lui apprendra à les réunir, comme *ma main, son pied*, etc.

Pour mieux lui faire connaître les adjectifs, sous le titre *couleur*, vous mettrez *blanc, gris, noir, brun, vert, bleu, jaune, rouge*. En lui montrant ces mots, vous lui ferez voir qu'ils désignent les couleurs nommées.

Il en sera de même pour les mots qui ont rapport au goût... à l'odorat... à l'ouïe... au toucher... Vous pourrez ajouter des exemples d'adjectifs joints à leurs substantifs : comme *pain blanc, pain bis, gazon vert, siège doux, siège dur, chapeau noir, mon chapeau noir*, etc.

Vous lui présenterez ensuite l'adjectif séparé du substantif par le verbe copulatif : comme *l'argent est blanc, l'or est jaune, la neige est blanche, je suis malade*, etc. : par quoi vous lui donnerez peu à peu la connaissance de la syntaxe.

Vous lui offrirez de même la liaison d'un

substantif avec un substantif : comme l'or est un métal, la rose est une fleur, nous sommes des hommes, etc.

Après lui avoir fait connaître les mots qui ont rapport aux qualités, il faut lui mettre, sur une autre page, ceux qui ont rapport à la quantité : comme long, court... ceux qui ont rapport à la forme... à la situation, etc. Le tout sous les titres respectifs de *qualité, quantité, figure, position, mouvement*.

De même sous des titres convenables, tout ce qui regarde le temps, le lieu, le nombre, les poids, la mesure, les monnaies, lui devra être méthodiquement enseigné, quand le maître le jugera à propos.

Après ce qu'on appelle *la concordance du substantif et de l'adjectif*, il faudra lui montrer la liaison du sujet et du verbe, par des exemples bien choisis : comme je marche, vous voyez, le feu brûle, le soleil luit, le vent souffle, la pluie tombe (sous les titres de *nominatif, verbe*).

Sous les titres *sujet, verbe, régime*, vous mettrez des exemples du verbe transitif : comme je vous vois, vous me voyez, le feu brûle le bois, le domestique fait le feu, etc., ou avec un double régime, comme Thomas m'a raconté

( 146 )

une histoire; John m'apprend le dessin. Après quoi il faut lui apprendre la conjugaison, ou ce qui en est l'équivalent; car dans notre langue anglaise, etc.

Après les verbes, vous lui ferez connaître les prépositions qui déterminent tous les rapports des noms; car nous n'avons pas ce qu'on appelle des *cas*. On fera connaître la valeur de ces prépositions par des phrases convenables pour chaque signification; exemple pour la proposition *de* (*of*): un morceau de pain, une pinte de vin, le couvercle d'un pot, la couleur de l'or, un anneau d'or, une coupe d'argent; le maire de Londres, le plus grand de tous. Il en sera de même pour les autres prépositions.

Quand votre élève pourra passablement comprendre une proposition simple, il faudra lui enseigner, de la même manière, la valeur des conjonctions, qui lient non seulement les mots, mais aussi les phrases ou les propositions. Tels sont *et*, *donc*, *de même*, etc.; ce qu'il faudra éclaircir par des exemples convenables.

Quand son cahier aura une quantité suffisante de mots bien disposés dans un ordre et sous des titres convenables, et qu'il l'aura enrichi, peu à peu, de toutes les expressions qui se

seront offertes, cela pourra lui tenir lieu, en même temps, de Dictionnaire et de Grammaire pour la langue anglaise.

Si le sourd-muet a d'heureuses dispositions, et le maître de la sagacité, si l'attention de l'un répond aux soins de l'autre, on pourra, dans l'espace d'environ une année, et je parle d'après mon expérience, obtenir beaucoup plus de progrès qu'on ne pourrait s'y attendre, et jeter les bases solides d'une instruction plus étendue, par rapport à la religion ou aux autres connaissances qui peuvent s'acquérir par la lecture.

Il sera avantageux d'avoir toujours à votre disposition une plume et du papier, *pour traduire, par des mots, ce qu'il indique par ses gestes, et pour lui faire écrire ce qu'il donne à entendre par ses signes; car les muets sont assez habiles à exprimer leurs pensées par signes; et il est extrêmement utile que nous apprenions cette espèce de langue, pour leur enseigner la nôtre, en leur montrant quels mots répondent à tels ou tels signes.*

Il sera bon, quand l'élève sera suffisamment instruit de la nomenclature, de réunir quelques mots épars dans ses tableaux, pour en former quelques phrases les plus simples et les plus claires possibles, comme : la tête est la

partie supérieure du corps, la face est la partie antérieure de la tête, etc. *En leur écrivant d'abord et en expliquant ensuite, par signes, quelques phrases analogues, bien claires, on leur donne l'intelligence des propositions simples.* L'instituteur saisira ensuite toutes les occasions pour leur donner l'intelligence du discours.

Voilà, Monsieur, le précis de la méthode que j'ai employée avec quelque succès. Pour vous l'expliquer parfaitement, il faudrait un volume, et cette lettre est déjà fort longue.... J'ai tout expliqué aussi clairement qu'il m'a été possible, afin, qu'après moi, l'on en puisse faire usage. J'ai tout approprié à la langue anglaise, puisque c'était des Anglais qu'il s'agissait d'instruire. Pour l'accommoder aux autres langues, il faudrait faire beaucoup de changemens relatifs au génie de chaque langue.

La marche tracée par Wallis, simple et facile, pourrait être suivie avec avantage dans une éducation privée. J'ai rapporté cette lettre presque en entier, pour justifier ce que j'ai dit touchant la méthode d'instruction, par la voie exclusive des signes, employée par cet auteur,

et en même temps pour faire voir combien ses procédés sont différens de ceux de l'abbé de l'Épée, et combien il serait injuste de soupçonner ce dernier de s'être approprié l'invention d'un autre.

*N. B.* Voici comment j'avais d'abord rendu les deux versets du pseaumé 19, que je cite à la pag. 92 : Les cieux racontent la gloire de l'Éternel, et le firmament publie les œuvres de ses mains.... *Ce ne sont point des discours, ce ne sont point des paroles, aucun son ne se fait entendre. C'est un langage (1) qui est compris de toute la terre.*

Cette version me paraissait plus conforme au texte hébreu, plus claire, et entrait mieux dans ma pensée. Je la changeai, sur l'observation qui me fut faite qu'elle s'écartait trop de la Vulgate. Mais je viens de trouver que quelques interprètes ont entendu ce passage comme je l'avais traduit.

---

(1) On peut-être, plus littéralement, ce sont *des caractères, des signes qui se manifestent à toute la terre.*

FIN.



**ERRATA.**

*Pag. 8, lig. 14, qui aient, lis. qui ont. P. 18, l. 7, et double, lis. redouble. P. 22, l. 26, menuisier, ajoutez tourneur. P. 23, l. 15, il faut avant tout qu'on sache, etc., lis. il faut qu'on sache s'entendre avec eux ; avant de vouloir leur apprendre à exprimer une idée par un mot, il faut.... P. 31, l. 3, trouver eux-mêmes, lis. trouver à eux-mêmes. P. 29, l. 20, gesticulant, lis. qui gesticule. P. 36, l. 17, composition des caractères, lis. composition de caractères. P. 45, l. 6, le luxe de, lis. le luxe des. P. 76, l. 13, lithographier, lis. lithographe. P. 88, l. 8, Europa, lis. Europe. P. 90, l. 4 et 7, phénicien, lis. phrygien. P. 100, l. 17, a déchu, lis. est déchu. P. 114, l. 9, Vossius, lis. Vossius. P. 124, l. 2, d'une analogie d'une correspondance, lis. d'une correspondance. P. 127, l. 16, courbés, lis. courbées. P. 139, l. 15, sens articulés, lis. sons articulés.*

FIN.